

CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO
Séance du Conseil communautaire du 23 mai 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n°23.05.2023-08

FINANCES

OBJET – Décision modificative n°1 portant sur le budget annexe « Assainissement collectif » 2023

Nombre de membres :

↙ En exercice : 50
↙ Présents : 42
↙ Représentés : 7
↙ Votants : 49

Date de la convocation :

17 mai 2023

Secrétaire de séance :

M. François GUILLOT

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mai à 19 heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à l'Espace Bellevue - salle Villa à GETIGNE, sous la présidence de M. Jean-Guy CORNU.

Etaient présents :

AIGREFEUILLE-SUR-MAINE	M. Jean-Guy CORNU, Mme Corinne HERVOUET, Mme Marielle JEANNEAU, M. Dominique PIRMET
BOUSSAY	Mme Véronique NEAU-REDOIS, M. Sébastien CHAMBRAGNE
CHATEAU-THEBAUD	M. Alain BLAISE, M. Jean-Michel BOUSSONNIERE
CLISSON	M. Xavier BONNET, Mme Laurence LUNEAU, Mme Anne LEROY, M. Christian PEULVEY, M. Yves MIGNOTTE
GETIGNE	M. François GUILLOT, Mme Marion BERNARD, Mme Karine GUIMBRETIERE
GORGES	M. Didier MEYER, M. Gaëtan BOURASSEAU, Mme Séverine PROTOIS-MENU
HAUTE-GOULAIN	M. Fabrice CUCHOT, Mme Suzanne DESFORGES, M. Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE	Mme Vanessa PAGEOT, Mme Agnès PARAGOT
LA PLANCHE	Mme Séverine JOLY-PIVETEAU, M. Bernard HERVOUET
MAISDON-SUR-SEVRE	M. Aymar RIVALLIN, M. Jean-Noël DUGAST, Mme Stéphanie SOURISSEAU
MONNIERES	M. Benoît COUTEAU, Mme Linda GABORIAU
REMOUILLE	M. Jérôme LETOURNEAU, Mme Sandrine TEISSEDRÉ
ST-FIACRE-SUR-MAINE	Mme Danièle GADAIS, M. Pascal DABIN
ST-HILAIRE-DE-CLISSON	M. Denis THIBAUD
ST-LUMINE-DE-CLISSON	Mme Janik RIVIERE, M. Xavier GUILLOU
VIEILLEVIGNE	Mme Nelly SORIN, M. Alain BOUCHER, M. Sylvain MOULET, Mme Nelly BACHELIER

Absents excusés et représentés :

CHATEAU-THEBAUD	Mme Valérie LECORNET qui a donné procuration à Alain BLAISE
CLISSON	M. Benoist PAYEN qui a donné procuration à Anne LEROY
GORGES	Mme Hélène BRAULT qui a donné procuration à Gaëtan BOURASSEAU
HAUTE-GOULAIN	Mme Fabienne COLAS qui a donné procuration à Suzanne DESFORGES, Mme Patricia LE SIGNOR qui a donné procuration à Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE	M. Vincent MAGRE qui a donné procuration à Vanessa PAGEOT
ST-HILAIRE-DE-CLISSON	Mme Sylvaine ALBERT qui a donné procuration à Denis THIBAUD

Absents excusés :

LA HAYE-FOUASSIERE	M. Philippe FORMENTEL
---------------------------	-----------------------

Délibération n°23.05.2023-08**FINANCES****OBJET – Décision modificative n°1 portant sur le budget annexe « Assainissement collectif » 2023**

Rapporteur : M. François GUILLOT, Vice-président délégué aux Finances

EXPOSE DES MOTIFS

Suite à l'adoption des budgets primitifs 2023 en date du 28 mars 2023, il est proposé au Conseil communautaire de voter une décision modificative portant sur le budget annexe « Assainissement collectif » comme suit :

Budget annexe Assainissement collectif – décision modificative n°1**En section de fonctionnement :**

En dépenses, des ajustements de crédits sont nécessaires pour :

- Augmenter les crédits pour titres annulés (article 673). Le rattrapage de PFAC (Participation au Financement de l'Assainissement Collectif) peut être source d'erreurs ce qui explique les nombreuses annulations de titres en 2023.
- Assurer l'équilibre par une réduction des Commissions pour recouvrement de la redevance d'assainissement (article 6222).

Ces inscriptions se traduisent de la manière suivante sur le plan budgétaire :

Dépenses de Fonctionnement :

Chapitre	Article	Intitulé	Destination	Montant
67	673	Titres annulés	811-5200	30 000,00
011	6222	Commissions pour recouvrement de la redevance d'assainissement	811-5200	- 30 000,00
			Total	0 €

Recettes de Fonctionnement :

Aucune modification demandée.

En section d'investissement :

En dépenses, des ajustements de crédits sont nécessaires pour :

- Corriger le résultat d'investissement reporté (article 001).
- Assurer l'équilibre par une augmentation des crédits pour travaux (article 2315).

Ces inscriptions se traduisent de la manière suivante sur le plan budgétaire :

Dépenses d'investissement :

Chapitre	Article	Intitulé	Destination	Montant
001	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	811-5200	- 235 595,21
23	2315	Installations, matériel et outillage techniques	811-5200	235 595,21
			Total	0 €

Recettes de Fonctionnement :

Aucune modification demandée.

DELIBERATION

VU le Code général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L1612-11,

VU les délibérations communautaires du 28 mars 2023 approuvant les budgets primitifs 2023 pour le budget principal et les budgets annexes,

VU l'avis de la Commission Finances réunie le 15 février 2023,

CONSIDERANT la nécessité d'ajuster par décision modificative les crédits en dépenses du budget annexe « Assainissement collectif » de Clisson Sèvre et Maine Agglo,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

Suffrages exprimés :			
Voix pour : 49	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0

APPROUVE la décision modificative n°1 du budget 2023 telle que présentée pour le budget annexe « Assainissement collectif ».

DIT que la présente délibération sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

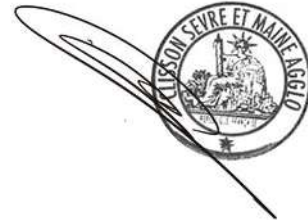
DIT que la présente délibération sera adressée à Madame la Trésorière Communautaire.

« Pour extrait conforme au registre »

Le 26/05/2023
François GUILLOT
Vice-Président François GUILLOT



À Clisson
Le 30/05/2023
Jean-Guy CORNU
Président



CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO
Séance du Conseil communautaire du 23 mai 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n°23.05.2023-09

FINANCES

OBJET – Décision modificative n°1 portant sur le budget annexe « Zones s'activités » 2023

Nombre de membres :

↙ En exercice : 50
↙ Présents : 42
↙ Représentés : 7
↙ Votants : 49

Date de la convocation :

17 mai 2023

Secrétaire de séance :

M. François GUILLOT

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mai à 19 heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à l'Espace Bellevue - salle Villa à GETIGNE, sous la présidence de M. Jean-Guy CORNU.

Etaient présents :

AIGREFEUILLE-SUR-MAINE	M. Jean-Guy CORNU, Mme Corinne HERVOUET, Mme Marielle JEANNEAU, M. Dominique PIRMET
BOUSSAY	Mme Véronique NEAU-REDOIS, M. Sébastien CHAMBRAGNE
CHATEAU-THEBAUD	M. Alain BLAISE, M. Jean-Michel BOUSSONNIERE
CLISSON	M. Xavier BONNET, Mme Laurence LUNEAU, Mme Anne LEROY, M. Christian PEULVEY, M. Yves MIGNOTTE
GETIGNE	M. François GUILLOT, Mme Marion BERNARD, Mme Karine GUIMBRETIERE
GORGES	M. Didier MEYER, M. Gaëtan BOURASSEAU, Mme Séverine PROTOIS-MENU
HAUTE-GOULAIN	M. Fabrice CUCHOT, Mme Suzanne DESFORGES, M. Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE	Mme Vanessa PAGEOT, Mme Agnès PARAGOT
LA PLANCHE	Mme Séverine JOLY-PIVETEAU, M. Bernard HERVOUET
MAISDON-SUR-SEVRE	M. Aymar RIVALLIN, M. Jean-Noël DUGAST, Mme Stéphanie SOURISSEAU
MONNIERES	M. Benoît COUTEAU, Mme Linda GABORIAU
REMOUILLE	M. Jérôme LETOURNEAU, Mme Sandrine TEISSEDRÉ
ST-FIACRE-SUR-MAINE	Mme Danièle GADAIS, M. Pascal DABIN
ST-HILAIRE-DE-CLISSON	M. Denis THIBAUD
ST-LUMINE-DE-CLISSON	Mme Janik RIVIERE, M. Xavier GUILLOU
VIEILLEVIGNE	Mme Nelly SORIN, M. Alain BOUCHER, M. Sylvain MOULET, Mme Nelly BACHELIER

Absents excusés et représentés :

CHATEAU-THEBAUD	Mme Valérie LECORNET qui a donné procuration à Alain BLAISE
CLISSON	M. Benoist PAYEN qui a donné procuration à Anne LEROY
GORGES	Mme Hélène BRAULT qui a donné procuration à Gaëtan BOURASSEAU
HAUTE-GOULAIN	Mme Fabienne COLAS qui a donné procuration à Suzanne DESFORGES, Mme Patricia LE SIGNOR qui a donné procuration à Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE	M. Vincent MAGRE qui a donné procuration à Vanessa PAGEOT
ST-HILAIRE-DE-CLISSON	Mme Sylvaine ALBERT qui a donné procuration à Denis THIBAUD

Absents excusés :

LA HAYE-FOUASSIERE	M. Philippe FORMENTEL
---------------------------	-----------------------

Délibération n°23.05.2023-09**FINANCES****OBJET – Décision modificative n°1 portant sur le budget annexe « Zones s'activités » 2023****Rapporteur : M. François GUILLOT, Vice-président délégué aux Finances****EXPOSE DES MOTIFS**

Suite à l'adoption des budgets primitifs 2023 en date du 28 mars 2023, il est proposé au Conseil communautaire de voter une décision modificative portant sur le budget annexe « Zones d'activités » comme suit :

Budget annexe Zones d'activités – décision modificative n°1**En section de fonctionnement :**

En dépenses, des ajustements de crédits sont nécessaires pour corriger le résultat de fonctionnement reporté. Ces inscriptions se traduisent de la manière suivante sur le plan budgétaire :

Dépenses de Fonctionnement :

Chapitre	Article	Intitulé	Montant
Chapitre 002	002	Résultat d'exploitation reporté	0,43 €
Chapitre 011	605	Achats de matériel, équipements et travaux	-0,43 €
Total			0,00 €

Recettes de Fonctionnement :

Aucune modification demandée.

En section d'investissement :

En recettes, des ajustements de crédits sont nécessaires pour corriger le résultat de fonctionnement reporté. Ces inscriptions se traduisent de la manière suivante sur le plan budgétaire :

Dépenses d'investissement :

Aucune modification demandée.

Recettes de Fonctionnement :

Chapitre	Article	Intitulé	Montant
10	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	-81,03 €
16	1641	Emprunts en euros	81,03 €
Total			0,00 €

DELIBERATION

VU le Code général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L1612-11,

VU les délibérations communautaires du 28 mars 2023 approuvant les budgets primitifs 2023 pour le budget principal et les budgets annexes,

VU l'avis de la Commission Finances réunie le 15 février 2023,

CONSIDERANT la nécessité d'ajuster par décision modificative les crédits en dépenses et recettes, du budget annexe « Zones d'activités » de Clisson Sèvre et Maine Agglo,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

Suffrages exprimés :

Voix pour : 49	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
-----------------------	------------------------	-----------------------	--------------------------------------

APPROUVE la décision modificative n°1 du budget 2023 telle que présentée pour le budget annexe Zones d'activités.

DIT que la présente délibération sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

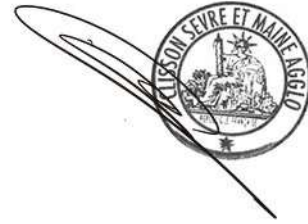
DIT que la présente délibération sera adressée à Madame la Trésorière Communautaire.

« Pour extrait conforme au registre »

Le 26/05/2023
François GUILLOT
Vice-Président François GUILLOT



À Clisson
Le 30/05/2023
Jean-Guy CORNU
Président



CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO
Séance du Conseil communautaire du 23 mai 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n°23.05.2023-22

FINANCES

OBJET – Budget Principal : vote du compte administratif 2022

Nombre de membres :

↕ En exercice : 50
↕ Présents : 41
↕ Représentés : 7
↕ Votants : 48

Date de la convocation :

17 mai 2023

Secrétaire de séance :

M. François GUILLOT

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mai à 19 heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à l'Espace Bellevue - salle Villa à GETIGNE, sous la présidence de M. Jean-Guy CORNU.

Etaient présents :

AIGREFEUILLE-SUR-MAINE	Mme Corinne HERVOUET, Mme Marielle JEANNEAU, M. Dominique PIRMET
BOUSSAY	Mme Véronique NEAU-REDOIS, M. Sébastien CHAMBRAGNE
CHATEAU-THEBAUD	M. Alain BLAISE, M. Jean-Michel BOUSSONNIERE
CLISSON	M. Xavier BONNET, Mme Laurence LUNEAU, Mme Anne LEROY, M. Christian PEULVEY, M. Yves MIGNOTTE
GETIGNE	M. François GUILLOT, Mme Marion BERNARD, Mme Karine GUIMBRETIERE
GORGES	M. Didier MEYER, M. Gaëtan BOURASSEAU, Mme Séverine PROTOIS-MENU
HAUTE-GOULAIN	M. Fabrice CUCHOT, Mme Suzanne DESFORGES, M. Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE	Mme Vanessa PAGEOT, Mme Agnès PARAGOT
LA PLANCHE	Mme Séverine JOLY-PIVETEAU, M. Bernard HERVOUET
MAISDON-SUR-SEVRE	M. Aymar RIVALLIN, M. Jean-Noël DUGAST, Mme Stéphanie SOURISSEAU
MONNIERES	M. Benoît COUTEAU, Mme Linda GABORIAU
REMOUILLE	M. Jérôme LETOURNEAU, Mme Sandrine TEISSEDRÉ
ST-FIACRE-SUR-MAINE	Mme Danièle GADAIS, M. Pascal DABIN
ST-HILAIRE-DE-CLISSON	M. Denis THIBAUD
ST-LUMINE-DE-CLISSON	Mme Janik RIVIERE, M. Xavier GUILLOU
VIEILLEVIGNE	Mme Nelly SORIN, M. Alain BOUCHER, M. Sylvain MOULET, Mme Nelly BACHELIER

Absents excusés et représentés :

CHATEAU-THEBAUD	Mme Valérie LECORNET qui a donné procuration à Alain BLAISE
CLISSON	M. Benoist PAYEN qui a donné procuration à Anne LEROY
GORGES	Mme Hélène BRAULT qui a donné procuration à Gaëtan BOURASSEAU
HAUTE-GOULAIN	Mme Fabienne COLAS qui a donné procuration à Suzanne DESFORGES, Mme Patricia LE SIGNOR qui a donné procuration à Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE	M. Vincent MAGRE qui a donné procuration à Vanessa PAGEOT
ST-HILAIRE-DE-CLISSON	Mme Sylvaine ALBERT qui a donné procuration à Denis THIBAUD

Absents excusés :

LA HAYE-FOUASSIERE	M. Philippe FORMENTEL
AIGREFEUILLE-SUR-MAINE	M. Jean-Guy CORNU

M. Le Président : Jean-Guy CORNU

Délibération n°23.05.2023-22**FINANCES****OBJET – Budget Principal : vote du compte administratif 2022****Rapporteur : M. François GUILLOT, Vice-Président délégué aux Finances****EXPOSE DES MOTIFS**

Monsieur Jean-Guy CORNU, Président, n'est pas présent et ne prend donc pas part au débat.

Il est présenté au Conseil Communautaire les résultats du compte administratif 2022.

Un document de présentation est joint à la présente note.

Les résultats sont conformes au compte de gestion 2022 présenté.

DELIBERATION**VU** le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L1612-12 et suivants,**VU** l'avis de la Commission Finances réunie le 15 février 2023,**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :****Suffrages exprimés :**

Voix pour : 48	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
-----------------------	------------------------	-----------------------	--------------------------------------

APPROUVE le compte administratif 2022 du « Budget Principal » :

Excédent de fonctionnement : 13 432 512.28 €

Excédent d'investissement : 1 587 033.47 €

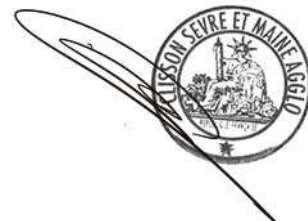
Excédent global 2022 : 15 019 545.75 €

Solde Restes à réaliser reportés en 2023 : - 132 390.00 €

Excédent global (restes à réaliser inclus) : 14 887 155.75 €

DIT que la présente délibération sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.**DIT** que la présente délibération sera adressée à Madame la Trésorière Communautaire.

« Pour extrait conforme au registre »

Le 26/05/2023
François GUILLOT
Vice-Président François GUILLOTÀ Clisson
Le 30/05/2023
Jean-Guy CORNU
Président

CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO

Séance du Conseil communautaire du 23 mai 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**Délibération n°23.05.2023-23****FINANCES****OBJET – Budget « Zones d'activités » : vote du compte administratif 2022****Nombre de membres :**

↕ En exercice : 50
↕ Présents : 41
↕ Représentés : 7
↕ Votants : 48

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mai à 19 heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à l'Espace Bellevue - salle Villa à GETIGNE, sous la présidence de M. Jean-Guy CORNU.

Etaient présents :

AIGREFEUILLE-SUR-MAINE	Mme Corinne HERVOUET, Mme Marielle JEANNEAU, M. Dominique PIRMET
BOUSSAY	Mme Véronique NEAU-REDOIS, M. Sébastien CHAMBRAGNE
CHATEAU-THEBAUD	M. Alain BLAISE, M. Jean-Michel BOUSSONNIERE
CLISSON	M. Xavier BONNET, Mme Laurence LUNEAU, Mme Anne LEROY, M. Christian PEULVEY, M. Yves MIGNOTTE
GETIGNE	M. François GUILLOT, Mme Marion BERNARD, Mme Karine GUIMBRETIERE
GORGES	M. Didier MEYER, M. Gaëtan BOURASSEAU, Mme Séverine PROTOIS-MENU
HAUTE-GOULAIN	M. Fabrice CUCHOT, Mme Suzanne DESFORGES, M. Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE	Mme Vanessa PAGEOT, Mme Agnès PARAGOT
LA PLANCHE	Mme Séverine JOLY-PIVETEAU, M. Bernard HERVOUET
MAISDON-SUR-SEVRE	M. Aymar RIVALLIN, M. Jean-Noël DUGAST, Mme Stéphanie SOURISSEAU
MONNIERES	M. Benoît COUTEAU, Mme Linda GABORIAU
REMOUILLE	M. Jérôme LETOURNEAU, Mme Sandrine TEISSEDRÉ
ST-FIACRE-SUR-MAINE	Mme Danièle GADAIS, M. Pascal DABIN
ST-HILAIRE-DE-CLISSON	M. Denis THIBAUD
ST-LUMINE-DE-CLISSON	Mme Janik RIVIERE, M. Xavier GUILLOU
VIEILLEVIGNE	Mme Nelly SORIN, M. Alain BOUCHER, M. Sylvain MOULET, Mme Nelly BACHELIER

Absents excusés et représentés :

CHATEAU-THEBAUD	Mme Valérie LECORNET qui a donné procuration à Alain BLAISE
CLISSON	M. Benoist PAYEN qui a donné procuration à Anne LEROY
GORGES	Mme Hélène BRAULT qui a donné procuration à Gaëtan BOURASSEAU
HAUTE-GOULAIN	Mme Fabienne COLAS qui a donné procuration à Suzanne DESFORGES, Mme Patricia LE SIGNOR qui a donné procuration à Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE	M. Vincent MAGRE qui a donné procuration à Vanessa PAGEOT
ST-HILAIRE-DE-CLISSON	Mme Sylvaine ALBERT qui a donné procuration à Denis THIBAUD

Absents excusés :

LA HAYE-FOUASSIERE	M. Philippe FORMENTEL
AIGREFEUILLE-SUR-MAINE	M. Jean-Guy CORNU

Délibération n°23.05.2023-23**FINANCES****OBJET – Budget « Zones d'activités » : vote du compte administratif 2022****Rapporteur : M. François GUILLOT, Vice-Président délégué aux Finances****EXPOSE DES MOTIFS**

Monsieur Jean-Guy CORNU, Président, n'est pas présent et ne prend donc pas part au débat.

Il est présenté au Conseil Communautaire les résultats du compte administratif 2022.

Un document de présentation est joint à la présente note.

Les résultats sont conformes au compte de gestion 2022 présenté.

DELIBERATION

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L1612-12 et suivants,

VU l'avis de la Commission Finances réunie le 15 février 2023,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

Suffrages exprimés :

Voix pour : 48	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
-----------------------	------------------------	-----------------------	--------------------------------------

APPROUVE le compte administratif 2022 du budget « Zones d'activités » :

Déficit de fonctionnement :	- 0.43 €
Déficit d'investissement :	- 2 343 403.46 €
Déficit global 2022 :	- 2 343 403.89 €
Solde Restes à réaliser reportés en 2023 :	0.00 €
Déficit global (restes à réaliser inclus) :	- 2 343 403.89 €

DIT que la présente délibération sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

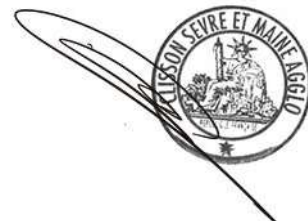
DIT que la présente délibération sera adressée à Madame la Trésorière Communautaire.

« Pour extrait conforme au registre »

Le 26/05/2023
François GUILLOT
Vice-Président François GUILLOT



À Clisson
Le 30/05/2023
Jean-Guy CORNU
Président



CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO

Séance du Conseil communautaire du 23 mai 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**Délibération n°23.05.2023-24****FINANCES****OBJET – Budget « Immobilier d'entreprises » : vote du compte administratif 2022****Nombre de membres :**

↙ En exercice : 50
↙ Présents : 41
↙ Représentés : 7
↙ Votants : 48

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mai à 19 heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à l'Espace Bellevue - salle Villa à GETIGNE, sous la présidence de M. Jean-Guy CORNU.

Etaient présents :

AIGREFEUILLE-SUR-MAINE	Mme Corinne HERVOUET, Mme Marielle JEANNEAU, M. Dominique PIRMET
BOUSSAY	Mme Véronique NEAU-REDOIS, M. Sébastien CHAMBRAGNE
CHATEAU-THEBAUD	M. Alain BLAISE, M. Jean-Michel BOUSSONNIERE
CLISSON	M. Xavier BONNET, Mme Laurence LUNEAU, Mme Anne LEROY, M. Christian PEULVEY, M. Yves MIGNOTTE
GETIGNE	M. François GUILLOT, Mme Marion BERNARD, Mme Karine GUIMBRETIERE
GORGES	M. Didier MEYER, M. Gaëtan BOURASSEAU, Mme Séverine PROTOIS-MENU
HAUTE-GOULAIN	M. Fabrice CUCHOT, Mme Suzanne DESFORGES, M. Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE	Mme Vanessa PAGEOT, Mme Agnès PARAGOT
LA PLANCHE	Mme Séverine JOLY-PIVETEAU, M. Bernard HERVOUET
MAISDON-SUR-SEVRE	M. Aymar RIVALLIN, M. Jean-Noël DUGAST, Mme Stéphanie SOURISSEAU
MONNIERES	M. Benoît COUTEAU, Mme Linda GABORIAU
REMOUILLE	M. Jérôme LETOURNEAU, Mme Sandrine TEISSEDRÉ
ST-FIACRE-SUR-MAINE	Mme Danièle GADAIS, M. Pascal DABIN
ST-HILAIRE-DE-CLISSON	M. Denis THIBAUD
ST-LUMINE-DE-CLISSON	Mme Janik RIVIERE, M. Xavier GUILLOU
VIEILLEVIGNE	Mme Nelly SORIN, M. Alain BOUCHER, M. Sylvain MOULET, Mme Nelly BACHELIER

Absents excusés et représentés :

CHATEAU-THEBAUD	Mme Valérie LECORNET qui a donné procuration à Alain BLAISE
CLISSON	M. Benoist PAYEN qui a donné procuration à Anne LEROY
GORGES	Mme Hélène BRAULT qui a donné procuration à Gaëtan BOURASSEAU
HAUTE-GOULAIN	Mme Fabienne COLAS qui a donné procuration à Suzanne DESFORGES, Mme Patricia LE SIGNOR qui a donné procuration à Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE	M. Vincent MAGRE qui a donné procuration à Vanessa PAGEOT
ST-HILAIRE-DE-CLISSON	Mme Sylvaine ALBERT qui a donné procuration à Denis THIBAUD

Absents excusés :

LA HAYE-FOUASSIERE	M. Philippe FORMENTEL
AIGREFEUILLE-SUR-MAINE	M. Jean-Guy CORNU

M. Le Président : Jean-Guy CORNU

Délibération n°23.05.2023-24**FINANCES****OBJET – Budget « Immobilier d'entreprises » : vote du compte administratif 2022****Rapporteur : M. François GUILLOT, Vice-Président délégué aux Finances****EXPOSE DES MOTIFS**

Monsieur Jean-Guy CORNU, Président, n'est pas présent et ne prend donc pas part au débat.

Il est présenté au Conseil Communautaire les résultats du compte administratif 2022.

Un document de présentation est joint à la présente note.

Les résultats sont conformes au compte de gestion 2022 présenté.

DELIBERATION**VU** le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L1612-12 et suivants,**VU** l'avis de la Commission Finances réunie le 15 février 2023,**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :****Suffrages exprimés :**

Voix pour : 48	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
-----------------------	------------------------	-----------------------	--------------------------------------

APPROUVE le compte administratif 2022 du budget « Immobilier d'entreprises » :

Déficit de fonctionnement :	- 724.68 €
Excédent d'investissement :	517 096.32 €
Excédent global 2022 :	516 371.64 €
Solde Restes à réaliser reportés en 2023 :	69 466.91 €
Excédent global (restes à réaliser inclus) :	585 838.55 €

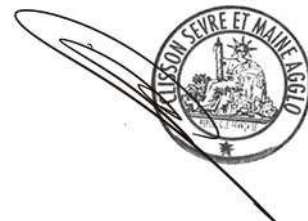
DIT que la présente délibération sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.**DIT** que la présente délibération sera adressée à Madame la Trésorière Communautaire.

« Pour extrait conforme au registre »

Le 26/05/2023
François GUILLOT
Vice-Président François GUILLOT



À Clisson
Le 30/05/2023
Jean-Guy CORNU
Président



CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO
Séance du Conseil communautaire du 23 mai 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n°23.05.2023-25

FINANCES

OBJET – Budget « Equipements aquatiques » : vote du compte administratif 2022

Nombre de membres :

↕ En exercice : 50
↕ Présents : 41
↕ Représentés : 7
↕ Votants : 48

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mai à 19 heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à l'Espace Bellevue - salle Villa à GETIGNE, sous la présidence de M. Jean-Guy CORNU.

Etaient présents :

AIGREFEUILLE-SUR-MAINE	Mme Corinne HERVOUET, Mme Marielle JEANNEAU, M. Dominique PIRMET
BOUSSAY	Mme Véronique NEAU-REDOIS, M. Sébastien CHAMBRAGNE
CHATEAU-THEBAUD	M. Alain BLAISE, M. Jean-Michel BOUSSONNIERE
CLISSON	M. Xavier BONNET, Mme Laurence LUNEAU, Mme Anne LEROY, M. Christian PEULVEY, M. Yves MIGNOTTE
GETIGNE	M. François GUILLOT, Mme Marion BERNARD, Mme Karine GUIMBRETIERE
GORGES	M. Didier MEYER, M. Gaëtan BOURASSEAU, Mme Séverine PROTOIS-MENU
HAUTE-GOULAIN	M. Fabrice CUCHOT, Mme Suzanne DESFORGES, M. Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE	Mme Vanessa PAGEOT, Mme Agnès PARAGOT
LA PLANCHE	Mme Séverine JOLY-PIVETEAU, M. Bernard HERVOUET
MAISDON-SUR-SEVRE	M. Aymar RIVALLIN, M. Jean-Noël DUGAST, Mme Stéphanie SOURISSEAU
MONNIERES	M. Benoît COUTEAU, Mme Linda GABORIAU
REMOUILLE	M. Jérôme LETOURNEAU, Mme Sandrine TEISSEDRÉ
ST-FIACRE-SUR-MAINE	Mme Danièle GADAIS, M. Pascal DABIN
ST-HILAIRE-DE-CLISSON	M. Denis THIBAUD
ST-LUMINE-DE-CLISSON	Mme Janik RIVIERE, M. Xavier GUILLOU
VIEILLEVIGNE	Mme Nelly SORIN, M. Alain BOUCHER, M. Sylvain MOULET, Mme Nelly BACHELIER

Absents excusés et représentés :

CHATEAU-THEBAUD	Mme Valérie LECORNET qui a donné procuration à Alain BLAISE
CLISSON	M. Benoist PAYEN qui a donné procuration à Anne LEROY
GORGES	Mme Hélène BRAULT qui a donné procuration à Gaëtan BOURASSEAU
HAUTE-GOULAIN	Mme Fabienne COLAS qui a donné procuration à Suzanne DESFORGES, Mme Patricia LE SIGNOR qui a donné procuration à Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE	M. Vincent MAGRE qui a donné procuration à Vanessa PAGEOT
ST-HILAIRE-DE-CLISSON	Mme Sylvaine ALBERT qui a donné procuration à Denis THIBAUD

Absents excusés :

LA HAYE-FOUASSIERE	M. Philippe FORMENTEL
AIGREFEUILLE-SUR-MAINE	M. Jean-Guy CORNU

Délibération n°23.05.2023-25**FINANCES****OBJET – Budget « Equipements aquatiques » : vote du compte administratif 2022****Rapporteur : M. François GUILLOT, Vice-Président délégué aux Finances****EXPOSE DES MOTIFS**

Monsieur Jean-Guy CORNU, Président, n'est pas présent et ne prend donc pas part au débat.

Il est présenté au Conseil Communautaire les résultats du compte administratif 2022.

Un document de présentation est joint à la présente note.

Les résultats sont conformes au compte de gestion 2022 présenté.

DELIBERATION

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L1612-12 et suivants,

VU l'avis de la Commission Finances réunie le 15 février 2023,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

Suffrages exprimés :

Voix pour : 48	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
-----------------------	------------------------	-----------------------	--------------------------------------

APPROUVE le compte administratif 2022 du budget « Equipements aquatiques » :

Excédent de fonctionnement :	1 139.56 €
Excédent d'investissement :	313 807.18 €
Excédent global 2022 :	314 946.74 €
Solde Restes à réaliser reportés en 2023 :	488 578.80 €
Excédent global (restes à réaliser inclus) :	803 525.54 €

DIT que la présente délibération sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

DIT que la présente délibération sera adressée à Madame la Trésorière Communautaire.

« Pour extrait conforme au registre »

Le 26/05/2023
François GUILLOT
Vice-Président François GUILLOT



À Clisson
Le 30/05/2023
Jean-Guy CORNU
Président



CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO

Séance du Conseil communautaire du 23 mai 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n°23.05.2023-26

FINANCES

OBJET – Budget « Espace culturel » : vote du compte administratif 2022

Nombre de membres :

↕ En exercice : 50
↕ Présents : 41
↕ Représentés : 7
↕ Votants : 48

Date de la convocation :

17 mai 2023

Secrétaire de séance :

M. François GUILLOT

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mai à 19 heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à l'Espace Bellevue - salle Villa à GETIGNE, sous la présidence de M. Jean-Guy CORNU.

Etaient présents :

AIGREFEUILLE-SUR-MAINE	Mme Corinne HERVOUET, Mme Marielle JEANNEAU, M. Dominique PIRMET
BOUSSAY	Mme Véronique NEAU-REDOIS, M. Sébastien CHAMBRAGNE
CHATEAU-THEBAUD	M. Alain BLAISE, M. Jean-Michel BOUSSONNIERE
CLISSON	M. Xavier BONNET, Mme Laurence LUNEAU, Mme Anne LEROY, M. Christian PEULVEY, M. Yves MIGNOTTE
GETIGNE	M. François GUILLOT, Mme Marion BERNARD, Mme Karine GUIMBRETIERE
GORGES	M. Didier MEYER, M. Gaëtan BOURASSEAU, Mme Séverine PROTOIS-MENU
HAUTE-GOULAIN	M. Fabrice CUCHOT, Mme Suzanne DESFORGES, M. Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE	Mme Vanessa PAGEOT, Mme Agnès PARAGOT
LA PLANCHE	Mme Séverine JOLY-PIVETEAU, M. Bernard HERVOUET
MAISDON-SUR-SEVRE	M. Aymar RIVALLIN, M. Jean-Noël DUGAST, Mme Stéphanie SOURISSEAU
MONNIERES	M. Benoît COUTEAU, Mme Linda GABORIAU
REMOUILLE	M. Jérôme LETOURNEAU, Mme Sandrine TEISSEDRÉ
ST-FIACRE-SUR-MAINE	Mme Danièle GADAIS, M. Pascal DABIN
ST-HILAIRE-DE-CLISSON	M. Denis THIBAUD
ST-LUMINE-DE-CLISSON	Mme Janik RIVIERE, M. Xavier GUILLOU
VIEILLEVIGNE	Mme Nelly SORIN, M. Alain BOUCHER, M. Sylvain MOULET, Mme Nelly BACHELIER

Absents excusés et représentés :

CHATEAU-THEBAUD	Mme Valérie LECORNET qui a donné procuration à Alain BLAISE
CLISSON	M. Benoist PAYEN qui a donné procuration à Anne LEROY
GORGES	Mme Hélène BRAULT qui a donné procuration à Gaëtan BOURASSEAU
HAUTE-GOULAIN	Mme Fabienne COLAS qui a donné procuration à Suzanne DESFORGES, Mme Patricia LE SIGNOR qui a donné procuration à Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE	M. Vincent MAGRE qui a donné procuration à Vanessa PAGEOT
ST-HILAIRE-DE-CLISSON	Mme Sylvaine ALBERT qui a donné procuration à Denis THIBAUD

Absents excusés :

LA HAYE-FOUASSIERE	M. Philippe FORMENTEL
AIGREFEUILLE-SUR-MAINE	M. Jean-Guy CORNU

Délibération n°23.05.2023-26**FINANCES****OBJET – Budget « Espace culturel » : vote du compte administratif 2022****Rapporteur : M. François GUILLOT, Vice-Président délégué aux Finances****EXPOSE DES MOTIFS**

Monsieur Jean-Guy CORNU, Président, n'est pas présent et ne prend donc pas part au débat.

Il est présenté au Conseil Communautaire les résultats du compte administratif 2022.

Un document de présentation est joint à la présente note.

Les résultats sont conformes au compte de gestion 2022 présenté.

DELIBERATION

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L1612-12 et suivants,

VU l'avis de la Commission Finances réunie le 15 février 2023,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

Suffrages exprimés :

Voix pour : 48	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
-----------------------	------------------------	-----------------------	--------------------------------------

APPROUVE le compte administratif 2022 du budget « Espace culturel » :

Excédent de fonctionnement :	3 044.62 €
Excédent d'investissement :	631 581.99 €
Excédent global 2022 :	634 626.61 €
Solde Restes à réaliser reportés en 2023 :	- 49 362.51 €
Excédent global (restes à réaliser inclus) :	585 264.10 €

DIT que la présente délibération sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

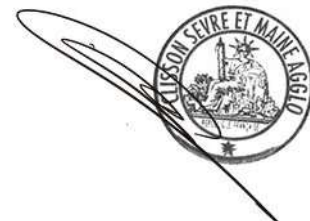
DIT que la présente délibération sera adressée à Madame la Trésorière Communautaire.

« Pour extrait conforme au registre »

Le 26/05/2023
François GUILLOT
Vice-Président François GUILLOT



À Clisson
Le 30/05/2023
Jean-Guy CORNU
Président



CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO

Séance du Conseil communautaire du 23 mai 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n°23.05.2023-27

FINANCES

OBJET – Budget « Camping du Moulin » : vote du compte administratif 2022

Nombre de membres :

↕ En exercice : 50
↕ Présents : 41
↕ Représentés : 7
↕ Votants : 48

Date de la convocation :

17 mai 2023

Secrétaire de séance :

M. François GUILLOT

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mai à 19 heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à l'Espace Bellevue - salle Villa à GETIGNE, sous la présidence de M. Jean-Guy CORNU.

Etaient présents :

AIGREFEUILLE-SUR-MAINE	Mme Corinne HERVOUET, Mme Marielle JEANNEAU, M. Dominique PIRMET
BOUSSAY	Mme Véronique NEAU-REDOIS, M. Sébastien CHAMBRAGNE
CHATEAU-THEBAUD	M. Alain BLAISE, M. Jean-Michel BOUSSONNIERE
CLISSON	M. Xavier BONNET, Mme Laurence LUNEAU, Mme Anne LEROY, M. Christian PEULVEY, M. Yves MIGNOTTE
GETIGNE	M. François GUILLOT, Mme Marion BERNARD, Mme Karine GUIMBRETIERE
GORGES	M. Didier MEYER, M. Gaëtan BOURASSEAU, Mme Séverine PROTOIS-MENU
HAUTE-GOULAIN	M. Fabrice CUCHOT, Mme Suzanne DESFORGES, M. Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE	Mme Vanessa PAGEOT, Mme Agnès PARAGOT
LA PLANCHE	Mme Séverine JOLY-PIVETEAU, M. Bernard HERVOUET
MAISDON-SUR-SEVRE	M. Aymar RIVALLIN, M. Jean-Noël DUGAST, Mme Stéphanie SOURISSEAU
MONNIERES	M. Benoît COUTEAU, Mme Linda GABORIAU
REMOUILLE	M. Jérôme LETOURNEAU, Mme Sandrine TEISSEDRÉ
ST-FIACRE-SUR-MAINE	Mme Danièle GADAIS, M. Pascal DABIN
ST-HILAIRE-DE-CLISSON	M. Denis THIBAUD
ST-LUMINE-DE-CLISSON	Mme Janik RIVIERE, M. Xavier GUILLOU
VIEILLEVIGNE	Mme Nelly SORIN, M. Alain BOUCHER, M. Sylvain MOULET, Mme Nelly BACHELIER

Absents excusés et représentés :

CHATEAU-THEBAUD	Mme Valérie LECORNET qui a donné procuration à Alain BLAISE
CLISSON	M. Benoist PAYEN qui a donné procuration à Anne LEROY
GORGES	Mme Hélène BRAULT qui a donné procuration à Gaëtan BOURASSEAU
HAUTE-GOULAIN	Mme Fabienne COLAS qui a donné procuration à Suzanne DESFORGES, Mme Patricia LE SIGNOR qui a donné procuration à Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE	M. Vincent MAGRE qui a donné procuration à Vanessa PAGEOT
ST-HILAIRE-DE-CLISSON	Mme Sylvaine ALBERT qui a donné procuration à Denis THIBAUD

Absents excusés :

LA HAYE-FOUASSIERE	M. Philippe FORMENTEL
AIGREFEUILLE-SUR-MAINE	M. Jean-Guy CORNU

M. Le Président : Jean-Guy CORNU

Délibération n°23.05.2023-27**FINANCES****OBJET – Budget « Camping du Moulin » : vote du compte administratif 2022****Rapporteur : M. François GUILLOT, Vice-Président délégué aux Finances****EXPOSE DES MOTIFS**

Monsieur Jean-Guy CORNU, Président, n'est pas présent et ne prend donc pas part au débat.

Il est présenté au Conseil Communautaire les résultats du compte administratif 2022.

Un document de présentation est joint à la présente note.

Les résultats sont conformes au compte de gestion 2022 présenté.

DELIBERATION**VU** le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L1612-12 et suivants,**VU** l'avis de la Commission Finances réunie le 15 février 2023,**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :****Suffrages exprimés :**

Voix pour : 48	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
-----------------------	------------------------	-----------------------	--------------------------------------

APPROUVE le compte administratif 2022 du budget « Camping du Moulin »

Déficit de fonctionnement : - 89.26 €

Excédent d'investissement : 25 181.72 €

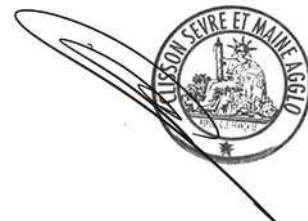
Excédent global 2022 : 25 092.46 €

Solde Restes à réaliser reportés en 2023 : 0 €

Excédent global (restes à réaliser inclus) : 25 092.46 €

DIT que la présente délibération sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.**DIT** que la présente délibération sera adressée à Madame la Trésorière Communautaire.

« Pour extrait conforme au registre »

Le 26/05/2023
François GUILLOT
Vice-Président François GUILLOTÀ Clisson
Le 30/05/2023
Jean-Guy CORNU
Président

CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO
Séance du Conseil communautaire du 23 mai 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n°23.05.2023-28**FINANCES****OBJET – Budget « Transports et Mobilité » : vote du compte administratif 2022****Nombre de membres :**

↙ En exercice : 50
↙ Présents : 41
↙ Représentés : 7
↙ Votants : 48

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mai à 19 heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à l'Espace Bellevue - salle Villa à GETIGNE, sous la présidence de M. Jean-Guy CORNU.

Etaient présents :

AIGREFEUILLE-SUR-MAINE	Mme Corinne HERVOUET, Mme Marielle JEANNEAU, M. Dominique PIRMET
BOUSSAY	Mme Véronique NEAU-REDOIS, M. Sébastien CHAMBRAGNE
CHATEAU-THEBAUD	M. Alain BLAISE, M. Jean-Michel BOUSSONNIERE
CLISSON	M. Xavier BONNET, Mme Laurence LUNEAU, Mme Anne LEROY, M. Christian PEULVEY, M. Yves MIGNOTTE
GETIGNE	M. François GUILLOT, Mme Marion BERNARD, Mme Karine GUIMBRETIERE
GORGES	M. Didier MEYER, M. Gaëtan BOURASSEAU, Mme Séverine PROTOIS-MENU
HAUTE-GOULAIN	M. Fabrice CUCHOT, Mme Suzanne DESFORGES, M. Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE	Mme Vanessa PAGEOT, Mme Agnès PARAGOT
LA PLANCHE	Mme Séverine JOLY-PIVETEAU, M. Bernard HERVOUET
MAISDON-SUR-SEVRE	M. Aymar RIVALLIN, M. Jean-Noël DUGAST, Mme Stéphanie SOURISSEAU
MONNIERES	M. Benoît COUTEAU, Mme Linda GABORIAU
REMOUILLE	M. Jérôme LETOURNEAU, Mme Sandrine TEISSEDRÉ
ST-FIACRE-SUR-MAINE	Mme Danièle GADAIS, M. Pascal DABIN
ST-HILAIRE-DE-CLISSON	M. Denis THIBAUD
ST-LUMINE-DE-CLISSON	Mme Janik RIVIERE, M. Xavier GUILLOU
VIEILLEVIGNE	Mme Nelly SORIN, M. Alain BOUCHER, M. Sylvain MOULET, Mme Nelly BACHELIER

Absents excusés et représentés :

CHATEAU-THEBAUD	Mme Valérie LECORNET qui a donné procuration à Alain BLAISE
CLISSON	M. Benoist PAYEN qui a donné procuration à Anne LEROY
GORGES	Mme Hélène BRAULT qui a donné procuration à Gaëtan BOURASSEAU
HAUTE-GOULAIN	Mme Fabienne COLAS qui a donné procuration à Suzanne DESFORGES, Mme Patricia LE SIGNOR qui a donné procuration à Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE	M. Vincent MAGRE qui a donné procuration à Vanessa PAGEOT
ST-HILAIRE-DE-CLISSON	Mme Sylvaine ALBERT qui a donné procuration à Denis THIBAUD

Absents excusés :

LA HAYE-FOUASSIERE	M. Philippe FORMENTEL
AIGREFEUILLE-SUR-MAINE	M. Jean-Guy CORNU

Délibération n°23.05.2023-28**FINANCES****OBJET – Budget « Transports et Mobilité » : vote du compte administratif 2022****Rapporteur : M. François GUILLOT, Vice-Président délégué aux Finances****EXPOSE DES MOTIFS**

Monsieur Jean-Guy CORNU, Président, n'est pas présent et ne prend donc pas part au débat.

Il est présenté au Conseil Communautaire les résultats du compte administratif 2022.

Un document de présentation est joint à la présente note.

Les résultats sont conformes au compte de gestion 2022 présenté.

DELIBERATION

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L1612-12 et suivants,

VU l'avis de la Commission Finances réunie le 15 février 2023,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

Suffrages exprimés :

Voix pour : 48	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
-----------------------	------------------------	-----------------------	--------------------------------------

APPROUVE le compte administratif 2022 du budget « Transports et Mobilité » :

Excédent de fonctionnement :	18 958.33 €
Excédent d'investissement :	282.08 €
Excédent global 2022 :	19 240.41 €
Solde Restes à réaliser reportés en 2023 :	- 125 435.80 €
Déficit global (restes à réaliser inclus) :	- 106 195.39 €

DIT que la présente délibération sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

DIT que la présente délibération sera adressée à Madame la Trésorière Communautaire.

« Pour extrait conforme au registre »

Le 26/05/2023
François GUILLOT
Vice-Président François GUILLOT



À Clisson
Le 30/05/2023
Jean-Guy CORNU
Président



CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO

Séance du Conseil communautaire du 23 mai 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIREDélibération n°23.05.2023-29

FINANCES

OBJET – Budget « Déchets ménagers et assimilés » : vote du compte administratif 2022

Nombre de membres :

↕ En exercice : 50
↕ Présents : 41
↕ Représentés : 7
↕ Votants : 48

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mai à 19 heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à l'Espace Bellevue - salle Villa à GETIGNE, sous la présidence de M. Jean-Guy CORNU.

Etaient présents :

AIGREFEUILLE-SUR-MAINE Mme Corinne HERVOUET, Mme Marielle JEANNEAU, M. Dominique PIRMET
BOUSSAY Mme Véronique NEAU-REDOIS, M. Sébastien CHAMBRAGNE
CHATEAU-THEBAUD M. Alain BLAISE, M. Jean-Michel BOUSSONNIERE
CLISSON M. Xavier BONNET, Mme Laurence LUNEAU, Mme Anne LEROY, M. Christian PEULVEY, M. Yves MIGNOTTE
GETIGNE M. François GUILLOT, Mme Marion BERNARD, Mme Karine GUIMBRETIERE
GORGES M. Didier MEYER, M. Gaëtan BOURASSEAU, Mme Séverine PROTOIS-MENU
HAUTE-GOULAIN M. Fabrice CUCHOT, Mme Suzanne DESFORGES, M. Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE Mme Vanessa PAGEOT, Mme Agnès PARAGOT
LA PLANCHE Mme Séverine JOLY-PIVETEAU, M. Bernard HERVOUET
MAISDON-SUR-SEVRE M. Aymar RIVALLIN, M. Jean-Noël DUGAST, Mme Stéphanie SOURISSEAU
MONNIERES M. Benoît COUTEAU, Mme Linda GABORIAU
REMOUILLE M. Jérôme LETOURNEAU, Mme Sandrine TEISSEDRÉ
ST-FIACRE-SUR-MAINE Mme Danièle GADAIS, M. Pascal DABIN
ST-HILAIRE-DE-CLISSON M. Denis THIBAUD
ST-LUMINE-DE-CLISSON Mme Janik RIVIERE, M. Xavier GUILLOU
VIEILLEVIGNE Mme Nelly SORIN, M. Alain BOUCHER, M. Sylvain MOULET, Mme Nelly BACHELIER

Absents excusés et représentés :

CHATEAU-THEBAUD Mme Valérie LECORNET qui a donné procuration à Alain BLAISE
CLISSON M. Benoist PAYEN qui a donné procuration à Anne LEROY
GORGES Mme Hélène BRAULT qui a donné procuration à Gaëtan BOURASSEAU
HAUTE-GOULAIN Mme Fabienne COLAS qui a donné procuration à Suzanne DESFORGES, Mme Patricia LE SIGNOR qui a donné procuration à Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE M. Vincent MAGRE qui a donné procuration à Vanessa PAGEOT
ST-HILAIRE-DE-CLISSON Mme Sylvaine ALBERT qui a donné procuration à Denis THIBAUD

Absents excusés :

LA HAYE-FOUASSIERE M. Philippe FORMENTEL
AIGREFEUILLE-SUR-MAINE M. Jean-Guy CORNU

M. Le Président : Jean-Guy CORNU

Délibération n°23.05.2023-29**FINANCES****OBJET – Budget « Déchets ménagers et assimilés » : vote du compte administratif 2022****Rapporteur : M. François GUILLOT, Vice-Président délégué aux Finances****EXPOSE DES MOTIFS**

Monsieur Jean-Guy CORNU, Président, n'est pas présent et ne prend donc pas part au débat.

Il est présenté au Conseil Communautaire les résultats du compte administratif 2022.

Un document de présentation est joint à la présente note.

Les résultats sont conformes au compte de gestion 2022 présenté.

DELIBERATION**VU** le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L1612-12 et suivants,**VU** l'avis de la Commission Finances réunie le 15 février 2023,**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :****Suffrages exprimés :**

Voix pour : 48	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
-----------------------	------------------------	-----------------------	--------------------------------------

APPROUVE le compte administratif 2022 du budget « Déchets ménagers et assimilés »

Excédent de fonctionnement : 1 033 670.82 €

Excédent d'investissement : 354 212.35 €

Excédent global 2022 : 1 387 883.17 €

Solde Restes à réaliser reportés en 2023 : - 87 662.15 €

Excédent global (restes à réaliser inclus) : 1 300 221.02 €

DIT que la présente délibération sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.**DIT** que la présente délibération sera adressée à Madame la Trésorière Communautaire.

« Pour extrait conforme au registre »

Le 26/05/2023
François GUILLOT
Vice-Président François GUILLOTÀ Clisson
Le 30/05/2023
Jean-Guy CORNU
Président

CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO

Séance du Conseil communautaire du 23 mai 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**Délibération n°23.05.2023-30****FINANCES****OBJET – Budget « SPANC » : vote du compte administratif 2022****Nombre de membres :**

↕ En exercice : 50
↕ Présents : 41
↕ Représentés : 7
↕ Votants : 48

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mai à 19 heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à l'Espace Bellevue - salle Villa à GETIGNE, sous la présidence de M. Jean-Guy CORNU.

Etaient présents :

AIGREFEUILLE-SUR-MAINE Mme Corinne HERVOUET, Mme Marielle JEANNEAU, M. Dominique PIRMET
BOUSSAY Mme Véronique NEAU-REDOIS, M. Sébastien CHAMBRAGNE
CHATEAU-THEBAUD M. Alain BLAISE, M. Jean-Michel BOUSSONNIERE
CLISSON M. Xavier BONNET, Mme Laurence LUNEAU, Mme Anne LEROY, M. Christian PEULVEY, M. Yves MIGNOTTE
GETIGNE M. François GUILLOT, Mme Marion BERNARD, Mme Karine GUIMBRETIERE
GORGES M. Didier MEYER, M. Gaëtan BOURASSEAU, Mme Séverine PROTOIS-MENU
HAUTE-GOULAIN M. Fabrice CUCHOT, Mme Suzanne DESFORGES, M. Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE Mme Vanessa PAGEOT, Mme Agnès PARAGOT
LA PLANCHE Mme Séverine JOLY-PIVETEAU, M. Bernard HERVOUET
MAISDON-SUR-SEVRE M. Aymar RIVALLIN, M. Jean-Noël DUGAST, Mme Stéphanie SOURISSEAU
MONNIERES M. Benoît COUTEAU, Mme Linda GABORIAU
REMOUILLE M. Jérôme LETOURNEAU, Mme Sandrine TEISSEDRÉ
ST-FIACRE-SUR-MAINE Mme Danièle GADAIS, M. Pascal DABIN
ST-HILAIRE-DE-CLISSON M. Denis THIBAUD
ST-LUMINE-DE-CLISSON Mme Janik RIVIERE, M. Xavier GUILLOU
VIEILLEVIGNE Mme Nelly SORIN, M. Alain BOUCHER, M. Sylvain MOULET, Mme Nelly BACHELIER

Absents excusés et représentés :

CHATEAU-THEBAUD Mme Valérie LECORNET qui a donné procuration à Alain BLAISE
CLISSON M. Benoist PAYEN qui a donné procuration à Anne LEROY
GORGES Mme Hélène BRAULT qui a donné procuration à Gaëtan BOURASSEAU
HAUTE-GOULAIN Mme Fabienne COLAS qui a donné procuration à Suzanne DESFORGES, Mme Patricia LE SIGNOR qui a donné procuration à Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE M. Vincent MAGRE qui a donné procuration à Vanessa PAGEOT
ST-HILAIRE-DE-CLISSON Mme Sylvaine ALBERT qui a donné procuration à Denis THIBAUD

Absents excusés :

LA HAYE-FOUASSIERE M. Philippe FORMENTEL
AIGREFEUILLE-SUR-MAINE M. Jean-Guy CORNU

Délibération n°23.05.2023-30

FINANCES

OBJET – Budget « SPANC » : vote du compte administratif 2022

Rapporteur : M. François GUILLOT, Vice-Président délégué aux Finances

EXPOSE DES MOTIFS

Monsieur Jean-Guy CORNU, Président, n'est pas présent et ne prend donc pas part au débat.

Il est présenté au Conseil Communautaire les résultats du compte administratif 2022.

Un document de présentation est joint à la présente note.

Les résultats sont conformes au compte de gestion 2022 présenté.

DELIBERATION

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L1612-12 et suivants,

VU l'avis de la Commission Finances réunie le 15 février 2023,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

Suffrages exprimés :

Voix pour : 48	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
-----------------------	------------------------	-----------------------	--------------------------------------

APPROUVE le compte administratif 2022 du budget « SPANC » :

Excédent de fonctionnement :	129 051.43 €
Déficit d'investissement :	- 4 336.28 €
Excédent global 2022 :	124 715.15 €
Solde Restes à réaliser reportés en 2023 :	0.00 €
Excédent global (restes à réaliser inclus) :	124 715.15 €

DIT que la présente délibération sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

DIT que la présente délibération sera adressée à Madame la Trésorière Communautaire.

« Pour extrait conforme au registre »

Le 26/05/2023
François GUILLOT
Vice-Président François GUILLOT



À Clisson
Le 30/05/2023
Jean-Guy CORNU
Président



CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO

Séance du Conseil communautaire du 23 mai 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**Délibération n°23.05.2023-31****FINANCES****OBJET – Budget « Assainissement collectif DSP » : vote du compte administratif 2022****Nombre de membres :**

↕ En exercice : 50
↕ Présents : 41
↕ Représentés : 7
↕ Votants : 48

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mai à 19 heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à l'Espace Bellevue - salle Villa à GETIGNE, sous la présidence de M. Jean-Guy CORNU.

Etaient présents :

AIGREFEUILLE-SUR-MAINE	Mme Corinne HERVOUET, Mme Marielle JEANNEAU, M. Dominique PIRMET
BOUSSAY	Mme Véronique NEAU-REDOIS, M. Sébastien CHAMBRAGNE
CHATEAU-THEBAUD	M. Alain BLAISE, M. Jean-Michel BOUSSONNIERE
CLISSON	M. Xavier BONNET, Mme Laurence LUNEAU, Mme Anne LEROY, M. Christian PEULVEY, M. Yves MIGNOTTE
GETIGNE	M. François GUILLOT, Mme Marion BERNARD, Mme Karine GUIMBRETIERE
GORGES	M. Didier MEYER, M. Gaëtan BOURASSEAU, Mme Séverine PROTOIS-MENU
HAUTE-GOULAIN	M. Fabrice CUCHOT, Mme Suzanne DESFORGES, M. Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE	Mme Vanessa PAGEOT, Mme Agnès PARAGOT
LA PLANCHE	Mme Séverine JOLY-PIVETEAU, M. Bernard HERVOUET
MAISDON-SUR-SEVRE	M. Aymar RIVALLIN, M. Jean-Noël DUGAST, Mme Stéphanie SOURISSEAU
MONNIERES	M. Benoît COUTEAU, Mme Linda GABORIAU
REMOUILLE	M. Jérôme LETOURNEAU, Mme Sandrine TEISSEDRÉ
ST-FIACRE-SUR-MAINE	Mme Danièle GADAIS, M. Pascal DABIN
ST-HILAIRE-DE-CLISSON	M. Denis THIBAUD
ST-LUMINE-DE-CLISSON	Mme Janik RIVIERE, M. Xavier GUILLOU
VIEILLEVIGNE	Mme Nelly SORIN, M. Alain BOUCHER, M. Sylvain MOULET, Mme Nelly BACHELIER

Absents excusés et représentés :

CHATEAU-THEBAUD	Mme Valérie LECORNET qui a donné procuration à Alain BLAISE
CLISSON	M. Benoist PAYEN qui a donné procuration à Anne LEROY
GORGES	Mme Hélène BRAULT qui a donné procuration à Gaëtan BOURASSEAU
HAUTE-GOULAIN	Mme Fabienne COLAS qui a donné procuration à Suzanne DESFORGES, Mme Patricia LE SIGNOR qui a donné procuration à Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE	M. Vincent MAGRE qui a donné procuration à Vanessa PAGEOT
ST-HILAIRE-DE-CLISSON	Mme Sylvaine ALBERT qui a donné procuration à Denis THIBAUD

Absents excusés :

LA HAYE-FOUASSIERE	M. Philippe FORMENTEL
AIGREFEUILLE-SUR-MAINE	M. Jean-Guy CORNU

Délibération n°23.05.2023-31

FINANCES

OBJET – Budget « Assainissement collectif DSP » : vote du compte administratif 2022

Rapporteur : M. François GUILLOT, Vice-Président délégué aux Finances

EXPOSE DES MOTIFS

Monsieur Jean-Guy CORNU, Président, n'est pas présent et ne prend donc pas part au débat.

Il est présenté au Conseil Communautaire les résultats du compte administratif 2022, et notamment concernant le budget « assainissement collectif DSP ».

Un document de présentation est joint à la présente note.

Les résultats sont conformes au compte de gestion 2022 présenté.

DELIBERATION

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L1612-12 et suivants,

VU l'avis de la Commission Finances réunie le 15 février 2023,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

Suffrages exprimés :

Voix pour : 48	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
-----------------------	------------------------	-----------------------	--------------------------------------

APPROUVE le compte administratif 2022 du budget « Assainissement collectif DSP »

Excédent de fonctionnement : 1 449 407.34 €

Excédent d'investissement : 877 329.99 €

Excédent global 2022 : 2 326 737.33 €

Solde Restes à réaliser reportés en 2023 : 731 977.13 €

Excédent global (restes à réaliser inclus) : 3 058 714.46 €

DIT que la présente délibération sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

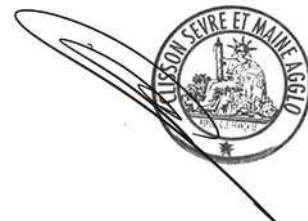
DIT que la présente délibération sera adressée à Madame la Trésorière Communautaire.

« Pour extrait conforme au registre »

Le 26/05/2023
François GUILLOT
Vice-Président François GUILLOT



À Clisson
Le 30/05/2023
Jean-Guy CORNU
Président



CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO

Séance du Conseil communautaire du 23 mai 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**Délibération n°23.05.2023-32****FINANCES****OBJET – Budget « Assainissement collectif Régie » : vote du compte administratif 2022****Nombre de membres :**

↕ En exercice : 50
↕ Présents : 41
↕ Représentés : 7
↕ Votants : 48

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mai à 19 heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à l'Espace Bellevue - salle Villa à GETIGNE, sous la présidence de M. Jean-Guy CORNU.

Etaient présents :

AIGREFEUILLE-SUR-MAINE	Mme Corinne HERVOUET, Mme Marielle JEANNEAU, M. Dominique PIRMET
BOUSSAY	Mme Véronique NEAU-REDOIS, M. Sébastien CHAMBRAGNE
CHATEAU-THEBAUD	M. Alain BLAISE, M. Jean-Michel BOUSSONNIERE
CLISSON	M. Xavier BONNET, Mme Laurence LUNEAU, Mme Anne LEROY, M. Christian PEULVEY, M. Yves MIGNOTTE
GETIGNE	M. François GUILLOT, Mme Marion BERNARD, Mme Karine GUIMBRETIERE
GORGES	M. Didier MEYER, M. Gaëtan BOURASSEAU, Mme Séverine PROTOIS-MENU
HAUTE-GOULAIN	M. Fabrice CUCHOT, Mme Suzanne DESFORGES, M. Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE	Mme Vanessa PAGEOT, Mme Agnès PARAGOT
LA PLANCHE	Mme Séverine JOLY-PIVETEAU, M. Bernard HERVOUET
MAISDON-SUR-SEVRE	M. Aymar RIVALLIN, M. Jean-Noël DUGAST, Mme Stéphanie SOURISSEAU
MONNIERES	M. Benoît COUTEAU, Mme Linda GABORIAU
REMOUILLE	M. Jérôme LETOURNEAU, Mme Sandrine TEISSEDRÉ
ST-FIACRE-SUR-MAINE	Mme Danièle GADAIS, M. Pascal DABIN
ST-HILAIRE-DE-CLISSON	M. Denis THIBAUD
ST-LUMINE-DE-CLISSON	Mme Janik RIVIERE, M. Xavier GUILLOU
VIEILLEVIGNE	Mme Nelly SORIN, M. Alain BOUCHER, M. Sylvain MOULET, Mme Nelly BACHELIER

Absents excusés et représentés :

CHATEAU-THEBAUD	Mme Valérie LECORNET qui a donné procuration à Alain BLAISE
CLISSON	M. Benoist PAYEN qui a donné procuration à Anne LEROY
GORGES	Mme Hélène BRAULT qui a donné procuration à Gaëtan BOURASSEAU
HAUTE-GOULAIN	Mme Fabienne COLAS qui a donné procuration à Suzanne DESFORGES, Mme Patricia LE SIGNOR qui a donné procuration à Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE	M. Vincent MAGRE qui a donné procuration à Vanessa PAGEOT
ST-HILAIRE-DE-CLISSON	Mme Sylvaine ALBERT qui a donné procuration à Denis THIBAUD

Absents excusés :

LA HAYE-FOUASSIERE	M. Philippe FORMENTEL
AIGREFEUILLE-SUR-MAINE	M. Jean-Guy CORNU

Délibération n°23.05.2023-32

FINANCES

OBJET – Budget « Assainissement collectif Régie » : vote du compte administratif 2022

Rapporteur : M. François GUILLOT, Vice-Président délégué aux Finances

EXPOSE DES MOTIFS

Monsieur Jean-Guy CORNU, Président, n'est pas présent et ne prend donc pas part au débat.

Il est présenté au Conseil Communautaire les résultats du compte administratif 2022.

Un document de présentation est joint à la présente note.

Les résultats sont conformes au compte de gestion 2022 présenté.

DELIBERATION

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L1612-12 et suivants,

VU l'avis de la Commission Finances réunie le 15 février 2023,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

Suffrages exprimés :

Voix pour : 48	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
-----------------------	------------------------	-----------------------	--------------------------------------

APPROUVE le compte administratif 2022 du budget « Assainissement collectif Régie »

Excédent de fonctionnement :	33 247.98 €
Excédent d'investissement :	1 590 413.18 €
Excédent global 2022 :	1 623 661.16 €
Solde Restes à réaliser reportés en 2023 :	0.00 €
Excédent global (restes à réaliser inclus) :	1 623 661.16 €

DIT que la présente délibération sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

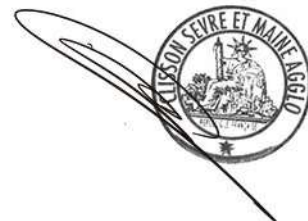
DIT que la présente délibération sera adressée à Madame la Trésorière Communautaire.

« Pour extrait conforme au registre »

Le 26/05/2023
François GUILLOT
Vice-Président François GUILLOT



À Clisson
Le 30/05/2023
Jean-Guy CORNU
Président



CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO
Séance du Conseil communautaire du 23 mai 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n°23.05.2023-33

FINANCES

OBJET – Budget « Adduction en eau potable » : vote du compte administratif 2022

Nombre de membres :

↙ En exercice : 50
↙ Présents : 41
↙ Représentés : 7
↙ Votants : 48

Date de la convocation :

17 mai 2023

Secrétaire de séance :

M. François GUILLOT

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mai à 19 heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à l'Espace Bellevue - salle Villa à GETIGNE, sous la présidence de M. Jean-Guy CORNU.

Etaient présents :

AIGREFEUILLE-SUR-MAINE	Mme Corinne HERVOUET, Mme Marielle JEANNEAU, M. Dominique PIRMET
BOUSSAY	Mme Véronique NEAU-REDOIS, M. Sébastien CHAMBRAGNE
CHATEAU-THEBAUD	M. Alain BLAISE, M. Jean-Michel BOUSSONNIERE
CLISSON	M. Xavier BONNET, Mme Laurence LUNEAU, Mme Anne LEROY, M. Christian PEULVEY, M. Yves MIGNOTTE
GETIGNE	M. François GUILLOT, Mme Marion BERNARD, Mme Karine GUIMBRETIERE
GORGES	M. Didier MEYER, M. Gaëtan BOURASSEAU, Mme Séverine PROTOIS-MENU
HAUTE-GOULAIN	M. Fabrice CUCHOT, Mme Suzanne DESFORGES, M. Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE	Mme Vanessa PAGEOT, Mme Agnès PARAGOT
LA PLANCHE	Mme Séverine JOLY-PIVETEAU, M. Bernard HERVOUET
MAISDON-SUR-SEVRE	M. Aymar RIVALLIN, M. Jean-Noël DUGAST, Mme Stéphanie SOURISSEAU
MONNIERES	M. Benoît COUTEAU, Mme Linda GABORIAU
REMOUILLE	M. Jérôme LETOURNEAU, Mme Sandrine TEISSEDRÉ
ST-FIACRE-SUR-MAINE	Mme Danièle GADAIS, M. Pascal DABIN
ST-HILAIRE-DE-CLISSON	M. Denis THIBAUD
ST-LUMINE-DE-CLISSON	Mme Janik RIVIERE, M. Xavier GUILLOU
VIEILLEVIGNE	Mme Nelly SORIN, M. Alain BOUCHER, M. Sylvain MOULET, Mme Nelly BACHELIER

Absents excusés et représentés :

CHATEAU-THEBAUD	Mme Valérie LECORNET qui a donné procuration à Alain BLAISE
CLISSON	M. Benoist PAYEN qui a donné procuration à Anne LEROY
GORGES	Mme Hélène BRAULT qui a donné procuration à Gaëtan BOURASSEAU
HAUTE-GOULAIN	Mme Fabienne COLAS qui a donné procuration à Suzanne DESFORGES, Mme Patricia LE SIGNOR qui a donné procuration à Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE	M. Vincent MAGRE qui a donné procuration à Vanessa PAGEOT
ST-HILAIRE-DE-CLISSON	Mme Sylvaine ALBERT qui a donné procuration à Denis THIBAUD

Absents excusés :

LA HAYE-FOUASSIERE	M. Philippe FORMENTEL
AIGREFEUILLE-SUR-MAINE	M. Jean-Guy CORNU

Délibération n°23.05.2023-33**FINANCES****OBJET – Budget « Adduction en eau potable » : vote du compte administratif 2022****Rapporteur : M. François GUILLOT, Vice-Président délégué aux Finances****EXPOSE DES MOTIFS**

Monsieur Jean-Guy CORNU, Président, n'est pas présent et ne prend donc pas part au débat.

Il est présenté au Conseil Communautaire les résultats du compte administratif 2022.

Un document de présentation est joint à la présente note.

Les résultats sont conformes au compte de gestion 2022 présenté.

DELIBERATION

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L1612-12 et suivants,

VU l'avis de la Commission Finances réunie le 15 février 2023,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

Suffrages exprimés :

Voix pour : 48	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
-----------------------	------------------------	-----------------------	--------------------------------------

APPROUVE le compte administratif 2022 du budget « Adduction en eau potable »

Excédent de fonctionnement : 2 629 393.45 €

Excédent d'investissement : 1 320 899.74 €

Excédent global 2022 : 3 950 293.19 €

Solde Restes à réaliser reportés en 2023 : - 53 029.89 €

Excédent global (restes à réaliser inclus) : 3 897 263.30 €

DIT que la présente délibération sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

DIT que la présente délibération sera adressée à Madame la Trésorière Communautaire.

« Pour extrait conforme au registre »

Le 26/05/2023
François GUILLOT
Vice-Président François GUILLOT



À Clisson
Le 30/05/2023
Jean-Guy CORNU
Président



CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO

Séance du Conseil communautaire du 23 mai 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**Délibération n°23.05.2023-34****FINANCES****OBJET – Budget Principal : affectation des résultats 2022****Nombre de membres :**

↕ En exercice : 50
↕ Présents : 42
↕ Représentés : 7
↕ Votants : 49

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mai à 19 heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à l'Espace Bellevue - salle Villa à GETIGNE, sous la présidence de M. Jean-Guy CORNU.

Etaient présents :

AIGREFEUILLE-SUR-MAINE	M. Jean-Guy CORNU, Mme Corinne HERVOUET, Mme Marielle JEANNEAU, M. Dominique PIRMET
BOUSSAY	Mme Véronique NEAU-REDOIS, M. Sébastien CHAMBRAGNE
CHATEAU-THEBAUD	M. Alain BLAISE, M. Jean-Michel BOUSSONNIERE
CLISSON	M. Xavier BONNET, Mme Laurence LUNEAU, Mme Anne LEROY, M. Christian PEULVEY, M. Yves MIGNOTTE
GETIGNE	M. François GUILLOT, Mme Marion BERNARD, Mme Karine GUIMBRETIERE
GORGES	M. Didier MEYER, M. Gaëtan BOURASSEAU, Mme Séverine PROTOIS-MENU
HAUTE-GOULAIN	M. Fabrice CUCHOT, Mme Suzanne DESFORGES, M. Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE	Mme Vanessa PAGEOT, Mme Agnès PARAGOT
LA PLANCHE	Mme Séverine JOLY-PIVETEAU, M. Bernard HERVOUET
MAISDON-SUR-SEVRE	M. Aymar RIVALLIN, M. Jean-Noël DUGAST, Mme Stéphanie SOURISSEAU
MONNIERES	M. Benoît COUTEAU, Mme Linda GABORIAU
REMOUILLE	M. Jérôme LETOURNEAU, Mme Sandrine TEISSEDRÉ
ST-FIACRE-SUR-MAINE	Mme Danièle GADAIS, M. Pascal DABIN
ST-HILAIRE-DE-CLISSON	M. Denis THIBAUD
ST-LUMINE-DE-CLISSON	Mme Janik RIVIERE, M. Xavier GUILLOU
VIEILLEVIGNE	Mme Nelly SORIN, M. Alain BOUCHER, M. Sylvain MOULET, Mme Nelly BACHELIER

Absents excusés et représentés :

CHATEAU-THEBAUD	Mme Valérie LECORNET qui a donné procuration à Alain BLAISE
CLISSON	M. Benoist PAYEN qui a donné procuration à Anne LEROY
GORGES	Mme Hélène BRAULT qui a donné procuration à Gaëtan BOURASSEAU
HAUTE-GOULAIN	Mme Fabienne COLAS qui a donné procuration à Suzanne DESFORGES, Mme Patricia LE SIGNOR qui a donné procuration à Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE	M. Vincent MAGRE qui a donné procuration à Vanessa PAGEOT
ST-HILAIRE-DE-CLISSON	Mme Sylvaine ALBERT qui a donné procuration à Denis THIBAUD

Absents excusés :

LA HAYE-FOUASSIERE	M. Philippe FORMENTEL
---------------------------	-----------------------

Délibération n °23.05.2023-34**FINANCES****OBJET – Budget Principal : affectation des résultats 2022****Rapporteur : M. François GUILLOT, Vice-Président délégué aux Finances****EXPOSE DES MOTIFS**

En application des dispositions des instructions budgétaires et comptables M14, M43, M49 et M4, il convient de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2022, issus du compte administratif.

DELIBERATION

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2311-5 et L2311-6,

VU la délibération communautaire du 23 mai 2023 approuvant le compte administratif 2022 du budget principal,

VU l'avis de la Commission Finances réunie le 15 février 2023,

Considérant l'absence de nécessité d'équilibrer la section d'investissement,

Considérant l'opportunité de conserver l'excédent de fonctionnement, en section de fonctionnement, en vue des besoins futurs,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

Suffrages exprimés :

Voix pour : 49	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
-----------------------	------------------------	-----------------------	--------------------------------------

APPROUVE, compte tenu des éléments issus du compte administratif 2022,

Résultat de fonctionnement : 13 432 512.28 €

Résultat d'investissement : 1 587 033.47 €

Solde Restes à réaliser reportés en 2023 : - 132 390.00 €

Résultat global (restes à réaliser inclus) : 14 887 155.75 €

L'affectation des résultats comme suit pour le budget principal :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (002)	13 432 512.28 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	0,00 €
Résultat d'investissement reporté (001)	1 587 033.47 €

DIT que la présente délibération sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

DIT que la présente délibération sera adressée à Madame la Trésorière Communautaire.

Le 26/05/2023
François GUILLOT
Vice-Président François GUILLOT



À Clisson
Le 30/05/2023
Jean-Guy CORNU
Président



CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO

Séance du Conseil communautaire du 23 mai 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIREDélibération n°23.05.2023-35

FINANCES

OBJET – Budget « Zones d'activités » : Affectation des résultats 2022

Nombre de membres :

☞ En exercice : 50
☞ Présents : 42
☞ Représentés : 7
☞ Votants : 49

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mai à 19 heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à l'Espace Bellevue - salle Villa à GETIGNE, sous la présidence de M. Jean-Guy CORNU.

Etaient présents :

AIGREFEUILLE-SUR-MAINE M. Jean-Guy CORNU, Mme Corinne HERVOUET, Mme Marielle JEANNEAU, M. Dominique PIRMET

BOUSSAY Mme Véronique NEAU-REDOIS, M. Sébastien CHAMBRAGNE

CHATEAU-THEBAUD M. Alain BLAISE, M. Jean-Michel BOUSSONNIERE

CLISSON M. Xavier BONNET, Mme Laurence LUNEAU, Mme Anne LEROY, M. Christian PEULVEY, M. Yves MIGNOTTE

GETIGNE M. François GUILLOT, Mme Marion BERNARD, Mme Karine GUIMBRETIERE

GORGES M. Didier MEYER, M. Gaëtan BOURASSEAU, Mme Séverine PROTOIS-MENU

HAUTE-GOULAIN M. Fabrice CUCHOT, Mme Suzanne DESFORGES, M. Clément LEROY

LA HAYE-FOUASSIERE Mme Vanessa PAGEOT, Mme Agnès PARAGOT

LA PLANCHE Mme Séverine JOLY-PIVETEAU, M. Bernard HERVOUET

MAISDON-SUR-SEVRE M. Aymar RIVALLIN, M. Jean-Noël DUGAST, Mme Stéphanie SOURISSEAU

MONNIERES M. Benoît COUTEAU, Mme Linda GABORIAU

REMOUILLE M. Jérôme LETOURNEAU, Mme Sandrine TEISSEDRÉ

ST-FIACRE-SUR-MAINE Mme Danièle GADAIS, M. Pascal DABIN

ST-HILAIRE-DE-CLISSON M. Denis THIBAUD

ST-LUMINE-DE-CLISSON Mme Janik RIVIERE, M. Xavier GUILLOU

VIEILLEVIGNE Mme Nelly SORIN, M. Alain BOUCHER, M. Sylvain MOULET, Mme Nelly BACHELIER

Absents excusés et représentés :

CHATEAU-THEBAUD Mme Valérie LECORNET qui a donné procuration à Alain BLAISE

CLISSON M. Benoist PAYEN qui a donné procuration à Anne LEROY

GORGES Mme Hélène BRAULT qui a donné procuration à Gaëtan BOURASSEAU

HAUTE-GOULAIN Mme Fabienne COLAS qui a donné procuration à Suzanne DESFORGES, Mme Patricia LE SIGNOR qui a donné procuration à Clément LEROY

LA HAYE-FOUASSIERE M. Vincent MAGRE qui a donné procuration à Vanessa PAGEOT

ST-HILAIRE-DE-CLISSON Mme Sylvaine ALBERT qui a donné procuration à Denis THIBAUD

Absents excusés :

LA HAYE-FOUASSIERE M. Philippe FORMENTEL

Délibération n °23.05.2023-35**FINANCES****OBJET – Budget « Zones d'activités » : Affectation des résultats 2022****Rapporteur : M. François GUILLOT, Vice-Président délégué aux Finances****EXPOSE DES MOTIFS**

En application des dispositions des instructions budgétaires et comptables M14, M43, M49 et M4, il convient de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2022, issus du compte administratif.

Les résultats anticipés repris au budget primitif 2023 comportaient une erreur qui a été corrigée avec l'adoption d'une décision modificative prise par délibération du Conseil communautaire en date du 23 mai 2023. Apparaissent ci-dessous les montants définitifs.

DELIBERATION

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2311-5 et L2311-6,

VU la délibération communautaire du 23 mai 2023 approuvant le compte administratif 2022 du budget Zones d'activités,

VU l'avis de la Commission Finances réunie le 15 février 2023,

Considérant l'absence d'excédent de fonctionnement,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

Suffrages exprimés :

Voix pour : 49	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
-----------------------	------------------------	-----------------------	--------------------------------------

APPROUVE, compte tenu des éléments issus du compte administratif 2022,

Résultat de fonctionnement :	- 0.43 €
Résultat d'investissement :	- 2 343 403.46 €
Solde Restes à réaliser reportés en 2023 :	0.00 €

Résultat global (restes à réaliser inclus) :	- 2 343 403.89 €
--	------------------

L'affectation des résultats comme suit pour le budget Zones d'activités :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (002)	- 0.43 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	0.00 €
Résultat d'investissement reporté (001)	- 2 343 403.46 €

DIT que la présente délibération sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

DIT que la présente délibération sera adressée à Madame la Trésorière Communautaire.

« Pour extrait conforme au registre »

#signature1#

#signature2#

CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO

Séance du Conseil communautaire du 23 mai 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n°23.05.2023-36

FINANCES

OBJET – Budget « Immobilier d’entreprises » : affectation des résultats 2022

Nombre de membres :

↕ En exercice : 50
↕ Présents : 42
↕ Représentés : 7
↕ Votants : 49

Date de la convocation :

17 mai 2023

Secrétaire de séance :

M. François GUILLOT

L’an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mai à 19 heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à l’Espace Bellevue - salle Villa à GETIGNE, sous la présidence de M. Jean-Guy CORNU.

Etaient présents :

AIGREFEUILLE-SUR-MAINE	M. Jean-Guy CORNU, Mme Corinne HERVOUET, Mme Marielle JEANNEAU, M. Dominique PIRMET
BOUSSAY	Mme Véronique NEAU-REDOIS, M. Sébastien CHAMBRAGNE
CHATEAU-THEBAUD	M. Alain BLAISE, M. Jean-Michel BOUSSONNIERE
CLISSON	M. Xavier BONNET, Mme Laurence LUNEAU, Mme Anne LEROY, M. Christian PEULVEY, M. Yves MIGNOTTE
GETIGNE	M. François GUILLOT, Mme Marion BERNARD, Mme Karine GUIMBRETIERE
GORGES	M. Didier MEYER, M. Gaëtan BOURASSEAU, Mme Séverine PROTOIS-MENU
HAUTE-GOULAIN	M. Fabrice CUCHOT, Mme Suzanne DESFORGES, M. Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE	Mme Vanessa PAGEOT, Mme Agnès PARAGOT
LA PLANCHE	Mme Séverine JOLY-PIVETEAU, M. Bernard HERVOUET
MAISDON-SUR-SEVRE	M. Aymar RIVALLIN, M. Jean-Noël DUGAST, Mme Stéphanie SOURISSEAU
MONNIERES	M. Benoît COUTEAU, Mme Linda GABORIAU
REMOUILLE	M. Jérôme LETOURNEAU, Mme Sandrine TEISSEDRÉ
ST-FIACRE-SUR-MAINE	Mme Danièle GADAIS, M. Pascal DABIN
ST-HILAIRE-DE-CLISSON	M. Denis THIBAUD
ST-LUMINE-DE-CLISSON	Mme Janik RIVIERE, M. Xavier GUILLOU
VIEILLEVIGNE	Mme Nelly SORIN, M. Alain BOUCHER, M. Sylvain MOULET, Mme Nelly BACHELIER

Absents excusés et représentés :

CHATEAU-THEBAUD	Mme Valérie LECORNET qui a donné procuration à Alain BLAISE
CLISSON	M. Benoist PAYEN qui a donné procuration à Anne LEROY
GORGES	Mme Hélène BRAULT qui a donné procuration à Gaëtan BOURASSEAU
HAUTE-GOULAIN	Mme Fabienne COLAS qui a donné procuration à Suzanne DESFORGES, Mme Patricia LE SIGNOR qui a donné procuration à Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE	M. Vincent MAGRE qui a donné procuration à Vanessa PAGEOT
ST-HILAIRE-DE-CLISSON	Mme Sylvaine ALBERT qui a donné procuration à Denis THIBAUD

Absents excusés :

LA HAYE-FOUASSIERE	M. Philippe FORMENTEL
---------------------------	-----------------------

Délibération n °23.05.2023-36**FINANCES****OBJET – Budget « Immobilier d'entreprises » : affectation des résultats 2022****Rapporteur : M. François GUILLOT, Vice-Président délégué aux Finances****EXPOSE DES MOTIFS**

En application des dispositions des instructions budgétaires et comptables M14, M43, M49 et M4, il convient de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2022, issus du compte administratif.

DELIBERATION

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2311-5 et L2311-6,

VU la délibération communautaire du 23 mai 2023 approuvant le compte administratif 2022 du budget Immobilier d'entreprises,

VU l'avis de la Commission Finances réunie le 15 février 2023,

Considérant l'absence d'excédent de fonctionnement,

Considérant l'absence de nécessité d'équilibrer la section d'investissement,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

Suffrages exprimés :

Voix pour : 49	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
-----------------------	------------------------	-----------------------	--------------------------------------

APPROUVE, compte tenu des éléments issus du compte administratif 2022,

Résultat de fonctionnement :	- 724.68 €
Résultat d'investissement :	517 096.32 €
Solde Restes à réaliser reportés en 2023 :	69 466.91 €
Résultat global (restes à réaliser inclus) :	585 838.55 €

L'affectation des résultats comme suit pour le budget Immobilier d'entreprises :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (002)	- 724.68 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	0,00 €
Résultat d'investissement reporté (001)	517 096.32 €

DIT que la présente délibération sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

DIT que la présente délibération sera adressée à Madame la Trésorière Communautaire.

Le 26/05/2023
François GUILLOT
Vice-Président François GUILLOT



À Clisson
Le 30/05/2023
Jean-Guy CORNU
Président



CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO

Séance du Conseil communautaire du 23 mai 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n°23.05.2023-37

FINANCES

OBJET – Budget « Equipements aquatiques » : affectation des résultats 2022

Nombre de membres :

↕ En exercice : 50
↕ Présents : 42
↕ Représentés : 7
↕ Votants : 49

Date de la convocation :

17 mai 2023

Secrétaire de séance :

M. François GUILLOT

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mai à 19 heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à l'Espace Bellevue - salle Villa à GETIGNE, sous la présidence de M. Jean-Guy CORNU.

Etaient présents :

AIGREFEUILLE-SUR-MAINE	M. Jean-Guy CORNU, Mme Corinne HERVOUET, Mme Marielle JEANNEAU, M. Dominique PIRMET
BOUSSAY	Mme Véronique NEAU-REDOIS, M. Sébastien CHAMBRAGNE
CHATEAU-THEBAUD	M. Alain BLAISE, M. Jean-Michel BOUSSONNIERE
CLISSON	M. Xavier BONNET, Mme Laurence LUNEAU, Mme Anne LEROY, M. Christian PEULVEY, M. Yves MIGNOTTE
GETIGNE	M. François GUILLOT, Mme Marion BERNARD, Mme Karine GUIMBRETIERE
GORGES	M. Didier MEYER, M. Gaëtan BOURASSEAU, Mme Séverine PROTOIS-MENU
HAUTE-GOULAIN	M. Fabrice CUCHOT, Mme Suzanne DESFORGES, M. Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE	Mme Vanessa PAGEOT, Mme Agnès PARAGOT
LA PLANCHE	Mme Séverine JOLY-PIVETEAU, M. Bernard HERVOUET
MAISDON-SUR-SEVRE	M. Aymar RIVALLIN, M. Jean-Noël DUGAST, Mme Stéphanie SOURISSEAU
MONNIERES	M. Benoît COUTEAU, Mme Linda GABORIAU
REMOUILLE	M. Jérôme LETOURNEAU, Mme Sandrine TEISSEDE
ST-FIACRE-SUR-MAINE	Mme Danièle GADAIS, M. Pascal DABIN
ST-HILAIRE-DE-CLISSON	M. Denis THIBAUD
ST-LUMINE-DE-CLISSON	Mme Janik RIVIERE, M. Xavier GUILLOU
VIEILLEVIGNE	Mme Nelly SORIN, M. Alain BOUCHER, M. Sylvain MOULET, Mme Nelly BACHELIER

Absents excusés et représentés :

CHATEAU-THEBAUD	Mme Valérie LECORNET qui a donné procuration à Alain BLAISE
CLISSON	M. Benoist PAYEN qui a donné procuration à Anne LEROY
GORGES	Mme Hélène BRAULT qui a donné procuration à Gaëtan BOURASSEAU
HAUTE-GOULAIN	Mme Fabienne COLAS qui a donné procuration à Suzanne DESFORGES, Mme Patricia LE SIGNOR qui a donné procuration à Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE	M. Vincent MAGRE qui a donné procuration à Vanessa PAGEOT
ST-HILAIRE-DE-CLISSON	Mme Sylvaine ALBERT qui a donné procuration à Denis THIBAUD

Absents excusés :

LA HAYE-FOUASSIERE	M. Philippe FORMENTEL
---------------------------	-----------------------

Délibération n°23.05.2023-37**FINANCES****OBJET – Budget « Equipements aquatiques » : affectation des résultats 2022****Rapporteur : M. François GUILLOT, Vice-Président délégué aux Finances****EXPOSE DES MOTIFS**

En application des dispositions des instructions budgétaires et comptables M14, M43, M49 et M4, il convient de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2022, issus du compte administratif.

DELIBERATION

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2311-5 et L2311-6,

VU la délibération communautaire du 23 mai 2023 approuvant le compte administratif 2022 du budget Equipements aquatiques,

VU l'avis de la Commission Finances réunie le 15 février 2023,

Considérant l'absence de nécessité d'équilibrer la section d'investissement,

Considérant l'opportunité de conserver l'excédent de fonctionnement, en section de fonctionnement, en vue des besoins futurs,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

Suffrages exprimés :

Voix pour : 49	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
-----------------------	------------------------	-----------------------	--------------------------------------

APPROUVE, compte tenu des éléments issus du compte administratif 2022,

Résultat de fonctionnement :	1 139.56 €
Résultat d'investissement :	313 807.18 €
Solde Restes à réaliser reportés en 2023 :	488 578.80 €
Résultat global (restes à réaliser inclus) :	803 525.54 €

L'affectation des résultats comme suit pour le budget Equipements aquatiques :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (002)	1 139.56 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	0,00 €
Résultat d'investissement reporté (001)	313 807.18 €

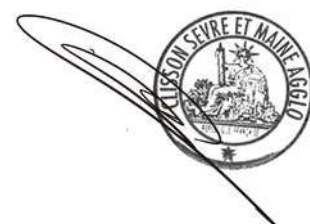
DIT que la présente délibération sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

DIT que la présente délibération sera adressée à Madame la Trésorière Communautaire.

Le 26/05/2023
François GUILLOT
Vice-Président François GUILLOT



À Clisson
Le 30/05/2023
Jean-Guy CORNU
Président



CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO

Séance du Conseil communautaire du 23 mai 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**Délibération n°23.05.2023-38****FINANCES****OBJET – Budget « Espace culturel » : affectation des résultats 2022****Nombre de membres :**

↕ En exercice : 50
↕ Présents : 42
↕ Représentés : 7
↕ Votants : 49

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mai à 19 heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à l'Espace Bellevue - salle Villa à GETIGNE, sous la présidence de M. Jean-Guy CORNU.

Etaient présents :

AIGREFEUILLE-SUR-MAINE	M. Jean-Guy CORNU, Mme Corinne HERVOUET, Mme Marielle JEANNEAU, M. Dominique PIRMET
BOUSSAY	Mme Véronique NEAU-REDOIS, M. Sébastien CHAMBRAGNE
CHATEAU-THEBAUD	M. Alain BLAISE, M. Jean-Michel BOUSSONNIERE
CLISSON	M. Xavier BONNET, Mme Laurence LUNEAU, Mme Anne LEROY, M. Christian PEULVEY, M. Yves MIGNOTTE
GETIGNE	M. François GUILLOT, Mme Marion BERNARD, Mme Karine GUIMBRETIERE
GORGES	M. Didier MEYER, M. Gaëtan BOURASSEAU, Mme Séverine PROTOIS-MENU
HAUTE-GOULAIN	M. Fabrice CUCHOT, Mme Suzanne DESFORGES, M. Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE	Mme Vanessa PAGEOT, Mme Agnès PARAGOT
LA PLANCHE	Mme Séverine JOLY-PIVETEAU, M. Bernard HERVOUET
MAISDON-SUR-SEVRE	M. Aymar RIVALLIN, M. Jean-Noël DUGAST, Mme Stéphanie SOURISSEAU
MONNIERES	M. Benoît COUTEAU, Mme Linda GABORIAU
REMOUILLE	M. Jérôme LETOURNEAU, Mme Sandrine TEISSEDE
ST-FIACRE-SUR-MAINE	Mme Danièle GADAIS, M. Pascal DABIN
ST-HILAIRE-DE-CLISSON	M. Denis THIBAUD
ST-LUMINE-DE-CLISSON	Mme Janik RIVIERE, M. Xavier GUILLOU
VIEILLEVIGNE	Mme Nelly SORIN, M. Alain BOUCHER, M. Sylvain MOULET, Mme Nelly BACHELIER

Absents excusés et représentés :

CHATEAU-THEBAUD	Mme Valérie LECORNET qui a donné procuration à Alain BLAISE
CLISSON	M. Benoist PAYEN qui a donné procuration à Anne LEROY
GORGES	Mme Hélène BRAULT qui a donné procuration à Gaëtan BOURASSEAU
HAUTE-GOULAIN	Mme Fabienne COLAS qui a donné procuration à Suzanne DESFORGES, Mme Patricia LE SIGNOR qui a donné procuration à Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE	M. Vincent MAGRE qui a donné procuration à Vanessa PAGEOT
ST-HILAIRE-DE-CLISSON	Mme Sylvaine ALBERT qui a donné procuration à Denis THIBAUD

Absents excusés :

LA HAYE-FOUASSIERE	M. Philippe FORMENTEL
---------------------------	-----------------------

Délibération n°23.05.2023-38**FINANCES****OBJET – Budget « Espace culturel » : affectation des résultats 2022****Rapporteur : M. François GUILLOT, Vice-Président délégué aux Finances****EXPOSE DES MOTIFS**

En application des dispositions des instructions budgétaires et comptables M14, M43, M49 et M4, il convient de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2022, issus du compte administratif.

DELIBERATION

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2311-5 et L2311-6,

VU la délibération communautaire du 23 mai 2023 approuvant le compte administratif 2022 du budget Espace culturel,

VU l'avis de la Commission Finances réunie le 15 février 2023,

Considérant l'absence de nécessité d'équilibrer la section d'investissement,

Considérant l'opportunité de conserver l'excédent de fonctionnement, en section de fonctionnement, en vue des besoins futurs,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

Suffrages exprimés :

Voix pour : 49	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
-----------------------	------------------------	-----------------------	--------------------------------------

APPROUVE, compte tenu des éléments issus du compte administratif 2022,

Résultat de fonctionnement :	3 044.62 €
Résultat d'investissement :	631 581.99 €
Solde Restes à réaliser reportés en 2023 :	- 49 362.51 €
Résultat global (restes à réaliser inclus) :	585 264.10 €

L'affectation des résultats comme suit pour le budget Espace culturel :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (002)	3 044.62 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	0,00 €
Résultat d'investissement reporté (001)	631 581.99 €

DIT que la présente délibération sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

DIT que la présente délibération sera adressée à Madame la Trésorière Communautaire.

Le 26/05/2023
François GUILLOT
Vice-Président François GUILLOT



À Clisson
Le 30/05/2023
Jean-Guy CORNU
Président



CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO

Séance du Conseil communautaire du 23 mai 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**Délibération n°23.05.2023-39****FINANCES****OBJET – Budget « Camping du Moulin » : affectation des résultats 2021****Nombre de membres :**

↕ En exercice : 50
↕ Présents : 42
↕ Représentés : 7
↕ Votants : 49

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mai à 19 heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à l'Espace Bellevue - salle Villa à GETIGNE, sous la présidence de M. Jean-Guy CORNU.

Etaient présents :

AIGREFEUILLE-SUR-MAINE	M. Jean-Guy CORNU, Mme Corinne HERVOUET, Mme Marielle JEANNEAU, M. Dominique PIRMET
BOUSSAY	Mme Véronique NEAU-REDOIS, M. Sébastien CHAMBRAGNE
CHATEAU-THEBAUD	M. Alain BLAISE, M. Jean-Michel BOUSSONNIERE
CLISSON	M. Xavier BONNET, Mme Laurence LUNEAU, Mme Anne LEROY, M. Christian PEULVEY, M. Yves MIGNOTTE
GETIGNE	M. François GUILLOT, Mme Marion BERNARD, Mme Karine GUIMBRETIERE
GORGES	M. Didier MEYER, M. Gaëtan BOURASSEAU, Mme Séverine PROTOIS-MENU
HAUTE-GOULAIN	M. Fabrice CUCHOT, Mme Suzanne DESFORGES, M. Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE	Mme Vanessa PAGEOT, Mme Agnès PARAGOT
LA PLANCHE	Mme Séverine JOLY-PIVETEAU, M. Bernard HERVOUET
MAISDON-SUR-SEVRE	M. Aymar RIVALLIN, M. Jean-Noël DUGAST, Mme Stéphanie SOURISSEAU
MONNIERES	M. Benoît COUTEAU, Mme Linda GABORIAU
REMOUILLE	M. Jérôme LETOURNEAU, Mme Sandrine TEISSEDE
ST-FIACRE-SUR-MAINE	Mme Danièle GADAIS, M. Pascal DABIN
ST-HILAIRE-DE-CLISSON	M. Denis THIBAUD
ST-LUMINE-DE-CLISSON	Mme Janik RIVIERE, M. Xavier GUILLOU
VIEILLEVIGNE	Mme Nelly SORIN, M. Alain BOUCHER, M. Sylvain MOULET, Mme Nelly BACHELIER

Absents excusés et représentés :

CHATEAU-THEBAUD	Mme Valérie LECORNET qui a donné procuration à Alain BLAISE
CLISSON	M. Benoist PAYEN qui a donné procuration à Anne LEROY
GORGES	Mme Hélène BRAULT qui a donné procuration à Gaëtan BOURASSEAU
HAUTE-GOULAIN	Mme Fabienne COLAS qui a donné procuration à Suzanne DESFORGES, Mme Patricia LE SIGNOR qui a donné procuration à Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE	M. Vincent MAGRE qui a donné procuration à Vanessa PAGEOT
ST-HILAIRE-DE-CLISSON	Mme Sylvaine ALBERT qui a donné procuration à Denis THIBAUD

Absents excusés :

LA HAYE-FOUASSIERE	M. Philippe FORMENTEL
---------------------------	-----------------------

Délibération n °23.05.2023-39**FINANCES****OBJET – Budget « Camping du Moulin » : affectation des résultats 2021****Rapporteur : M. François GUILLOT, Vice-Président délégué aux Finances****EXPOSE DES MOTIFS**

En application des dispositions des instructions budgétaires et comptables M14, M43, M49 et M4, il convient de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2022, issus du compte administratif.

DELIBERATION

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2311-5 et L2311-6,

VU la délibération communautaire en date du 23 mai 2023 approuvant le compte administratif 2022 du budget Camping du Moulin,

VU l'avis de la Commission Finances réunie le 15 février 2023,

Considérant l'absence d'excédent de fonctionnement,

Considérant l'absence de nécessité d'équilibrer la section d'investissement,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

Suffrages exprimés :

Voix pour : 49	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
-----------------------	------------------------	-----------------------	--------------------------------------

APPROUVE, compte tenu des éléments issus du compte administratif 2022,

Déficit de fonctionnement :	- 89.26 €
Excédent d'investissement :	25 181.72 €
Solde Restes à réaliser reportés en 2023 :	0 €
Excédent global (restes à réaliser inclus) :	25 092.46 €

L'affectation des résultats comme suit pour le budget Camping du Moulin :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (002)	-89,26 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	0,00 €
Résultat d'investissement reporté (001)	25 181,72 €

DIT que la présente délibération sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

DIT que la présente délibération sera adressée à Madame la Trésorière Communautaire.

Le 26/05/2023
François GUILLOT
Vice-Président François GUILLOT



À Clisson
Le 30/05/2023
Jean-Guy CORNU
Président



CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO

Séance du Conseil communautaire du 23 mai 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n°23.05.2023-40

FINANCES

OBJET – Budget « Transports et Mobilité » : affectation des résultats 2022

Nombre de membres :

↕ En exercice : 50
↕ Présents : 42
↕ Représentés : 7
↕ Votants : 49

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mai à 19 heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à l'Espace Bellevue - salle Villa à GETIGNE, sous la présidence de M. Jean-Guy CORNU.

Etaient présents :

AIGREFEUILLE-SUR-MAINE	M. Jean-Guy CORNU, Mme Corinne HERVOUET, Mme Marielle JEANNEAU, M. Dominique PIRMET
BOUSSAY	Mme Véronique NEAU-REDOIS, M. Sébastien CHAMBRAGNE
CHATEAU-THEBAUD	M. Alain BLAISE, M. Jean-Michel BOUSSONNIERE
CLISSON	M. Xavier BONNET, Mme Laurence LUNEAU, Mme Anne LEROY, M. Christian PEULVEY, M. Yves MIGNOTTE
GETIGNE	M. François GUILLOT, Mme Marion BERNARD, Mme Karine GUIMBRETIERE
GORGES	M. Didier MEYER, M. Gaëtan BOURASSEAU, Mme Séverine PROTOIS-MENU
HAUTE-GOULAIN	M. Fabrice CUCHOT, Mme Suzanne DESFORGES, M. Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE	Mme Vanessa PAGEOT, Mme Agnès PARAGOT
LA PLANCHE	Mme Séverine JOLY-PIVETEAU, M. Bernard HERVOUET
MAISDON-SUR-SEVRE	M. Aymar RIVALLIN, M. Jean-Noël DUGAST, Mme Stéphanie SOURISSEAU
MONNIERES	M. Benoît COUTEAU, Mme Linda GABORIAU
REMOUILLE	M. Jérôme LETOURNEAU, Mme Sandrine TEISSEDRÉ
ST-FIACRE-SUR-MAINE	Mme Danièle GADAIS, M. Pascal DABIN
ST-HILAIRE-DE-CLISSON	M. Denis THIBAUD
ST-LUMINE-DE-CLISSON	Mme Janik RIVIERE, M. Xavier GUILLOU
VIEILLEVIGNE	Mme Nelly SORIN, M. Alain BOUCHER, M. Sylvain MOULET, Mme Nelly BACHELIER

Absents excusés et représentés :

CHATEAU-THEBAUD	Mme Valérie LECORNET qui a donné procuration à Alain BLAISE
CLISSON	M. Benoist PAYEN qui a donné procuration à Anne LEROY
GORGES	Mme Hélène BRAULT qui a donné procuration à Gaëtan BOURASSEAU
HAUTE-GOULAIN	Mme Fabienne COLAS qui a donné procuration à Suzanne DESFORGES, Mme Patricia LE SIGNOR qui a donné procuration à Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE	M. Vincent MAGRE qui a donné procuration à Vanessa PAGEOT
ST-HILAIRE-DE-CLISSON	Mme Sylvaine ALBERT qui a donné procuration à Denis THIBAUD

Absents excusés :

LA HAYE-FOUASSIERE	M. Philippe FORMENTEL
---------------------------	-----------------------

Délibération n°23.05.2023-40**FINANCES****OBJET – Budget « Transports et Mobilité » : affectation des résultats 2022****Rapporteur : M. François GUILLOT, Vice-Président délégué aux Finances****EXPOSE DES MOTIFS**

En application des dispositions des instructions budgétaires et comptables M14, M43, M49 et M4, il convient de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2022, issus du compte administratif.

DELIBERATION

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2311-5 et L2311-6,

VU la délibération communautaire en date du 23 mai 2023 approuvant le compte administratif 2022 du budget Transports et mobilités,

VU l'avis de la Commission Finances réunie le 15 février 2023,

Considérant l'opportunité de conserver le solde de l'excédent de fonctionnement, en section de fonctionnement, en vue des besoins futurs,

Considérant l'absence de nécessité d'équilibrer la section d'investissement,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

Suffrages exprimés :

Voix pour : 49	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
-----------------------	------------------------	-----------------------	--------------------------------------

APPROUVE, compte tenu des éléments issus du compte administratif 2022,

Résultat de fonctionnement : 18 958.33 €

Résultat d'investissement : 282.08 €

Solde Restes à réaliser reportés en 2023 : - 125 435.80 €

Résultat global (restes à réaliser inclus) : - 106 195.39 €

L'affectation des résultats comme suit pour le budget Transports et Mobilités :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (002)	18 958.33 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	0,00 €
Résultat d'investissement reporté (001)	282.08 €

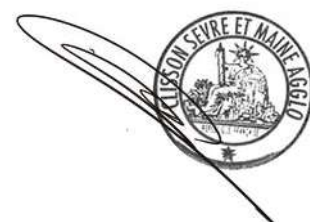
DIT que la présente délibération sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

DIT que la présente délibération sera adressée à Madame la Trésorière Communautaire.

Le 26/05/2023
François GUILLOT
Vice-Président François GUILLOT



À Clisson
Le 30/05/2023
Jean-Guy CORNU
Président



CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO

Séance du Conseil communautaire du 23 mai 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**Délibération n°23.05.2023-41****FINANCES****OBJET – Budget « Déchets ménagers et assimilés » : affectation des résultats 2022****Nombre de membres :**

↕ En exercice : 50
↕ Présents : 42
↕ Représentés : 7
↕ Votants : 49

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mai à 19 heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à l'Espace Bellevue - salle Villa à GETIGNE, sous la présidence de M. Jean-Guy CORNU.

Etaient présents :

AIGREFEUILLE-SUR-MAINE	M. Jean-Guy CORNU, Mme Corinne HERVOUET, Mme Marielle JEANNEAU, M. Dominique PIRMET
BOUSSAY	Mme Véronique NEAU-REDOIS, M. Sébastien CHAMBRAGNE
CHATEAU-THEBAUD	M. Alain BLAISE, M. Jean-Michel BOUSSONNIERE
CLISSON	M. Xavier BONNET, Mme Laurence LUNEAU, Mme Anne LEROY, M. Christian PEULVEY, M. Yves MIGNOTTE
GETIGNE	M. François GUILLOT, Mme Marion BERNARD, Mme Karine GUIMBRETIERE
GORGES	M. Didier MEYER, M. Gaëtan BOURASSEAU, Mme Séverine PROTOIS-MENU
HAUTE-GOULAIN	M. Fabrice CUCHOT, Mme Suzanne DESFORGES, M. Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE	Mme Vanessa PAGEOT, Mme Agnès PARAGOT
LA PLANCHE	Mme Séverine JOLY-PIVETEAU, M. Bernard HERVOUET
MAISDON-SUR-SEVRE	M. Aymar RIVALLIN, M. Jean-Noël DUGAST, Mme Stéphanie SOURISSEAU
MONNIERES	M. Benoît COUTEAU, Mme Linda GABORIAU
REMOUILLE	M. Jérôme LETOURNEAU, Mme Sandrine TEISSEDRÉ
ST-FIACRE-SUR-MAINE	Mme Danièle GADAIS, M. Pascal DABIN
ST-HILAIRE-DE-CLISSON	M. Denis THIBAUD
ST-LUMINE-DE-CLISSON	Mme Janik RIVIERE, M. Xavier GUILLOU
VIEILLEVIGNE	Mme Nelly SORIN, M. Alain BOUCHER, M. Sylvain MOULET, Mme Nelly BACHELIER

Absents excusés et représentés :

CHATEAU-THEBAUD	Mme Valérie LECORNET qui a donné procuration à Alain BLAISE
CLISSON	M. Benoist PAYEN qui a donné procuration à Anne LEROY
GORGES	Mme Hélène BRAULT qui a donné procuration à Gaëtan BOURASSEAU
HAUTE-GOULAIN	Mme Fabienne COLAS qui a donné procuration à Suzanne DESFORGES, Mme Patricia LE SIGNOR qui a donné procuration à Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE	M. Vincent MAGRE qui a donné procuration à Vanessa PAGEOT
ST-HILAIRE-DE-CLISSON	Mme Sylvaine ALBERT qui a donné procuration à Denis THIBAUD

Absents excusés :

LA HAYE-FOUASSIERE	M. Philippe FORMENTEL
---------------------------	-----------------------

Délibération n°23.05.2023-41**FINANCES****OBJET – Budget « Déchets ménagers et assimilés » : affectation des résultats 2022****Rapporteur : M. François GUILLOT, Vice-Président délégué aux Finances****EXPOSE DES MOTIFS**

En application des dispositions des instructions budgétaires et comptables M14, M43, M49 et M4, il convient de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2022, issus du compte administratif.

DELIBERATION

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2311-5 et L2311-6,

VU la délibération communautaire en date du 23 mai 2023 approuvant le compte administratif 2022 du budget Déchets ménagers et assimilés,

VU l'avis de la Commission Finances réunie le 15 février 2023,

Considérant l'absence de nécessité d'équilibrer la section d'investissement,

Considérant l'opportunité de conserver l'excédent de fonctionnement, en section de fonctionnement, en vue des besoins futurs,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

Suffrages exprimés :

Voix pour : 49	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
-----------------------	------------------------	-----------------------	--------------------------------------

APPROUVE, compte tenu des éléments issus du compte administratif 2022,

Excédent de fonctionnement :	1 033 670.82 €
Excédent d'investissement :	354 212.35 €
Solde Restes à réaliser reportés en 2023 :	- 87 662.15 €
 Excédent global (restes à réaliser inclus) :	 1 300 221.02 €

L'affectation des résultats comme suit pour le budget « Déchets ménagers et assimilés » :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (002)	1 033 670.82 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	0 €
Résultat d'investissement reporté (001)	354 212.35 €

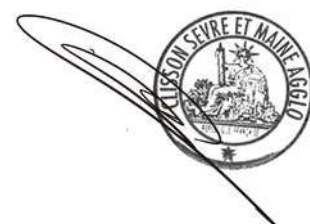
DIT que la présente délibération sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

DIT que la présente délibération sera adressée à Madame la Trésorière Communautaire.

Le 26/05/2023
François GUILLOT
Vice-Président François GUILLOT



À Clisson
Le 30/05/2023
Jean-Guy CORNU
Président



CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO

Séance du Conseil communautaire du 23 mai 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**Délibération n°23.05.2023-42****FINANCES****OBJET – Budget « SPANC » : affectation des résultats 2022****Nombre de membres :**

En exercice : 50
 Présents : 42
 Représentés : 7
 Votants : 49

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mai à 19 heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à l'Espace Bellevue - salle Villa à GETIGNE, sous la présidence de M. Jean-Guy CORNU.

Etaient présents :

AIGREFEUILLE-SUR-MAINE	M. Jean-Guy CORNU, Mme Corinne HERVOUET, Mme Marielle JEANNEAU, M. Dominique PIRMET
BOUSSAY	Mme Véronique NEAU-REDOIS, M. Sébastien CHAMBRAGNE
CHATEAU-THEBAUD	M. Alain BLAISE, M. Jean-Michel BOUSSONNIERE
CLISSON	M. Xavier BONNET, Mme Laurence LUNEAU, Mme Anne LEROY, M. Christian PEULVEY, M. Yves MIGNOTTE
GETIGNE	M. François GUILLOT, Mme Marion BERNARD, Mme Karine GUIMBRETIERE
GORGES	M. Didier MEYER, M. Gaëtan BOURASSEAU, Mme Séverine PROTOIS-MENU
HAUTE-GOULAIN	M. Fabrice CUCHOT, Mme Suzanne DESFORGES, M. Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE	Mme Vanessa PAGEOT, Mme Agnès PARAGOT
LA PLANCHE	Mme Séverine JOLY-PIVETEAU, M. Bernard HERVOUET
MAISDON-SUR-SEVRE	M. Aymar RIVALLIN, M. Jean-Noël DUGAST, Mme Stéphanie SOURISSEAU
MONNIERES	M. Benoît COUTEAU, Mme Linda GABORIAU
REMOUILLE	M. Jérôme LETOURNEAU, Mme Sandrine TEISSEDRÉ
ST-FIACRE-SUR-MAINE	Mme Danièle GADAIS, M. Pascal DABIN
ST-HILAIRE-DE-CLISSON	M. Denis THIBAUD
ST-LUMINE-DE-CLISSON	Mme Janik RIVIERE, M. Xavier GUILLOU
VIEILLEVIGNE	Mme Nelly SORIN, M. Alain BOUCHER, M. Sylvain MOULET, Mme Nelly BACHELIER

Absents excusés et représentés :

CHATEAU-THEBAUD	Mme Valérie LECORNET qui a donné procuration à Alain BLAISE
CLISSON	M. Benoist PAYEN qui a donné procuration à Anne LEROY
GORGES	Mme Hélène BRAULT qui a donné procuration à Gaëtan BOURASSEAU
HAUTE-GOULAIN	Mme Fabienne COLAS qui a donné procuration à Suzanne DESFORGES, Mme Patricia LE SIGNOR qui a donné procuration à Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE	M. Vincent MAGRE qui a donné procuration à Vanessa PAGEOT
ST-HILAIRE-DE-CLISSON	Mme Sylvaine ALBERT qui a donné procuration à Denis THIBAUD

Absents excusés :

LA HAYE-FOUASSIERE	M. Philippe FORMENTEL
---------------------------	-----------------------

Délibération n °23.05.2023-42**FINANCES****OBJET – Budget « SPANC » : affectation des résultats 2022**

Rapporteur : M. François GUILLOT, Vice-Président délégué aux Finances

EXPOSE DES MOTIFS

En application des dispositions des instructions budgétaires et comptables M14, M43, M49 et M4, il convient de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2022, issus du compte administratif.

DELIBERATION

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2311-5 et L2311-6,

VU la délibération communautaire du 23 mai 2023 approuvant le compte administratif 2022 du budget SPANC,

VU l'avis de la Commission Finances réunie le 15 février 2023,

Considérant la nécessité d'équilibrer la section d'investissement,

Considérant l'opportunité de conserver le solde de l'excédent de fonctionnement, en section de fonctionnement, en vue des besoins futurs,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

Suffrages exprimés :

Voix pour : 49	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
-----------------------	------------------------	-----------------------	--------------------------------------

APPROUVE, compte tenu des éléments issus du compte administratif 2022,

Résultat de fonctionnement :	129 051.43 €
Résultat d'investissement :	- 4 336.28 €
Solde Restes à réaliser reportés en 2023 :	0.00 €
Résultat global (restes à réaliser inclus) :	124 715.15 €

L'affectation des résultats comme suit pour le budget SPANC :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (002)	124 715.15 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	4 336.28 €
Résultat d'investissement reporté (001)	- 4 336.28 €

DIT que la présente délibération sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

DIT que la présente délibération sera adressée à Madame la Trésorière Communautaire.

« Pour extrait conforme au registre »

#signature1#

#signature2#

CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO

Séance du Conseil communautaire du 23 mai 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**Délibération n°23.05.2023-43****FINANCES****OBJET – Budget « Assainissement collectif DSP » : Affectation des résultats 2022****Nombre de membres :**

↕ En exercice : 50
↕ Présents : 42
↕ Représentés : 7
↕ Votants : 49

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mai à 19 heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à l'Espace Bellevue - salle Villa à GETIGNE, sous la présidence de M. Jean-Guy CORNU.

Etaient présents :

AIGREFEUILLE-SUR-MAINE	M. Jean-Guy CORNU, Mme Corinne HERVOUET, Mme Marielle JEANNEAU, M. Dominique PIRMET
BOUSSAY	Mme Véronique NEAU-REDOIS, M. Sébastien CHAMBRAGNE
CHATEAU-THEBAUD	M. Alain BLAISE, M. Jean-Michel BOUSSONNIERE
CLISSON	M. Xavier BONNET, Mme Laurence LUNEAU, Mme Anne LEROY, M. Christian PEULVEY, M. Yves MIGNOTTE
GETIGNE	M. François GUILLOT, Mme Marion BERNARD, Mme Karine GUIMBRETIERE
GORGES	M. Didier MEYER, M. Gaëtan BOURASSEAU, Mme Séverine PROTOIS-MENU
HAUTE-GOULAIN	M. Fabrice CUCHOT, Mme Suzanne DESFORGES, M. Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE	Mme Vanessa PAGEOT, Mme Agnès PARAGOT
LA PLANCHE	Mme Séverine JOLY-PIVETEAU, M. Bernard HERVOUET
MAISDON-SUR-SEVRE	M. Aymar RIVALLIN, M. Jean-Noël DUGAST, Mme Stéphanie SOURISSEAU
MONNIERES	M. Benoît COUTEAU, Mme Linda GABORIAU
REMOUILLE	M. Jérôme LETOURNEAU, Mme Sandrine TEISSEDRÉ
ST-FIACRE-SUR-MAINE	Mme Danièle GADAIS, M. Pascal DABIN
ST-HILAIRE-DE-CLISSON	M. Denis THIBAUD
ST-LUMINE-DE-CLISSON	Mme Janik RIVIERE, M. Xavier GUILLOU
VIEILLEVIGNE	Mme Nelly SORIN, M. Alain BOUCHER, M. Sylvain MOULET, Mme Nelly BACHELIER

Absents excusés et représentés :

CHATEAU-THEBAUD	Mme Valérie LECORNET qui a donné procuration à Alain BLAISE
CLISSON	M. Benoist PAYEN qui a donné procuration à Anne LEROY
GORGES	Mme Hélène BRAULT qui a donné procuration à Gaëtan BOURASSEAU
HAUTE-GOULAIN	Mme Fabienne COLAS qui a donné procuration à Suzanne DESFORGES, Mme Patricia LE SIGNOR qui a donné procuration à Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE	M. Vincent MAGRE qui a donné procuration à Vanessa PAGEOT
ST-HILAIRE-DE-CLISSON	Mme Sylvaine ALBERT qui a donné procuration à Denis THIBAUD

Absents excusés :

LA HAYE-FOUASSIERE	M. Philippe FORMENTEL
---------------------------	-----------------------

Délibération n °23.05.2023-43**FINANCES****OBJET – Budget « Assainissement collectif DSP » : Affectation des résultats 2022****Rapporteur : M. François GUILLOT, Vice-Président délégué aux Finances****EXPOSE DES MOTIFS**

En application des dispositions des instructions budgétaires et comptables M14, M43, M49 et M4, il convient de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2022, issus du compte administratif.

Les résultats anticipés repris au budget primitif 2023 comportaient une erreur qui a été corrigée avec l'adoption d'une décision modificative prise par délibération du Conseil communautaire en date du 23 mai 2023. Apparaissent ci-dessous les montants définitifs.

DELIBERATION

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2311-5 et L2311-6,

VU la délibération communautaire du 23 mai 2023 approuvant le compte administratif 2022 du budget Assainissement collectif en DSP,

VU l'avis de la Commission Finances réunie le 15 février 2023,

Considérant la nécessité d'équilibrer la section d'investissement,

Considérant l'intérêt d'affecter une part importante (environ 75%) du reste de l'excédent de fonctionnement, en section d'investissement, en vue du financement des travaux futurs,

Considérant l'opportunité de conserver une partie (environ 25%) du reste de l'excédent de fonctionnement, en section de fonctionnement, en vue des besoins futurs,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

Suffrages exprimés :			
Voix pour : 49	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0

APPROUVE, compte tenu des éléments issus du compte administratif 2022,

Résultat de fonctionnement	1 449 407.34 €
Résultat d'investissement	877 329.99 €
Solde des restes à réaliser (investissement)	731 977.13 €

Résultat global	3 058 714.46 €
-----------------	----------------

L'affectation des résultats comme suit sur le budget annexe « assainissement collectif DSP » :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (002)	362 351.84 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	1 087 055.50 €
Résultat d'investissement reporté (001)	877 329.99 €

M. Le Président : Jean-Guy CORNU

Envoyé en préfecture le 01/06/2023

Reçu en préfecture le 01/06/2023

Feuillelet n°2023/
Publié le 01/06/2023

SILOR

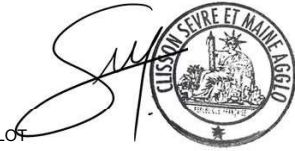
ID : 044-200067635-20230523-23_05_2023_43B-DE

DIT que la présente délibération sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

DIT que la présente délibération sera adressée à Madame la Trésorière Communautaire.

« Pour extrait conforme au registre »

Le 26/05/2023
François GUILLOT
Vice-Président François GUILLOT



À Clisson
Le 30/05/2023
Jean-Guy CORNU
Président



CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO

Séance du Conseil communautaire du 23 mai 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**Délibération n°23.05.2023-44****FINANCES****OBJET – Budget « Assainissement collectif Régie » : affectation des résultats 2022****Nombre de membres :**

↕ En exercice : 50
↕ Présents : 42
↕ Représentés : 7
↕ Votants : 49

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mai à 19 heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à l'Espace Bellevue - salle Villa à GETIGNE, sous la présidence de M. Jean-Guy CORNU.

Etaient présents :

AIGREFEUILLE-SUR-MAINE	M. Jean-Guy CORNU, Mme Corinne HERVOUET, Mme Marielle JEANNEAU, M. Dominique PIRMET
BOUSSAY	Mme Véronique NEAU-REDOIS, M. Sébastien CHAMBRAGNE
CHATEAU-THEBAUD	M. Alain BLAISE, M. Jean-Michel BOUSSONNIERE
CLISSON	M. Xavier BONNET, Mme Laurence LUNEAU, Mme Anne LEROY, M. Christian PEULVEY, M. Yves MIGNOTTE
GETIGNE	M. François GUILLOT, Mme Marion BERNARD, Mme Karine GUIMBRETIERE
GORGES	M. Didier MEYER, M. Gaëtan BOURASSEAU, Mme Séverine PROTOIS-MENU
HAUTE-GOULAIN	M. Fabrice CUCHOT, Mme Suzanne DESFORGES, M. Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE	Mme Vanessa PAGEOT, Mme Agnès PARAGOT
LA PLANCHE	Mme Séverine JOLY-PIVETEAU, M. Bernard HERVOUET
MAISDON-SUR-SEVRE	M. Aymar RIVALLIN, M. Jean-Noël DUGAST, Mme Stéphanie SOURISSEAU
MONNIERES	M. Benoît COUTEAU, Mme Linda GABORIAU
REMOUILLE	M. Jérôme LETOURNEAU, Mme Sandrine TEISSEDRÉ
ST-FIACRE-SUR-MAINE	Mme Danièle GADAIS, M. Pascal DABIN
ST-HILAIRE-DE-CLISSON	M. Denis THIBAUD
ST-LUMINE-DE-CLISSON	Mme Janik RIVIERE, M. Xavier GUILLOU
VIEILLEVIGNE	Mme Nelly SORIN, M. Alain BOUCHER, M. Sylvain MOULET, Mme Nelly BACHELIER

Absents excusés et représentés :

CHATEAU-THEBAUD	Mme Valérie LECORNET qui a donné procuration à Alain BLAISE
CLISSON	M. Benoist PAYEN qui a donné procuration à Anne LEROY
GORGES	Mme Hélène BRAULT qui a donné procuration à Gaëtan BOURASSEAU
HAUTE-GOULAIN	Mme Fabienne COLAS qui a donné procuration à Suzanne DESFORGES, Mme Patricia LE SIGNOR qui a donné procuration à Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE	M. Vincent MAGRE qui a donné procuration à Vanessa PAGEOT
ST-HILAIRE-DE-CLISSON	Mme Sylvaine ALBERT qui a donné procuration à Denis THIBAUD

Absents excusés :

LA HAYE-FOUASSIERE	M. Philippe FORMENTEL
---------------------------	-----------------------

Délibération n °23.05.2023-44**FINANCES****OBJET – Budget « Assainissement collectif Régie » : affectation des résultats 2022**

Rapporteur : M. François GUILLOT, Vice-Président délégué aux Finances

EXPOSE DES MOTIFS

En application des dispositions des instructions budgétaires et comptables M14, M43, M49 et M4, il convient de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2022, issus du compte administratif.

DELIBERATION

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2311-5 et L2311-6,

VU la délibération communautaire du 23 mai 2023 approuvant le compte administratif 2022 du budget Assainissement collectif en Régie,

VU l'avis de la Commission Finances réunie le 15 février 2023,

Considérant la nécessité d'équilibrer la section d'investissement,

Considérant l'intérêt d'affecter une part importante (environ 75%) du reste de l'excédent de fonctionnement, en section d'investissement, en vue du financement des travaux futurs,

Considérant l'opportunité de conserver une partie (environ 25%) du reste de l'excédent de fonctionnement, en section de fonctionnement, en vue des besoins futurs,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

Suffrages exprimés :			
Voix pour : 49	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0

APPROUVE, compte tenu des éléments issus du compte administratif 2022,

Résultat de fonctionnement	33 247.98 €
Résultat d'investissement	1 590 413.18 €
Solde des restes à réaliser (investissement)	0 €

Résultat global	1 623 661.16 €
-----------------	----------------

L'affectation des résultats comme suit sur le budget annexe « assainissement collectif Régie » :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (002)	8 311.99 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	24 935.99 €
Résultat d'investissement reporté (001)	1 590 413.18 €



DIT que la présente délibération sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

DIT que la présente délibération sera adressée à Madame la Trésorière Communautaire.

« Pour extrait conforme au registre »

#signature1#

#signature2#

CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO
Séance du Conseil communautaire du 23 mai 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n°23.05.2023-45

FINANCES

OBJET – Budget « Adduction en eau potable » : affectation des résultats 2022

Nombre de membres :

↕ En exercice : 50
↕ Présents : 42
↕ Représentés : 7
↕ Votants : 49

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mai à 19 heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à l'Espace Bellevue - salle Villa à GETIGNE, sous la présidence de M. Jean-Guy CORNU.

Etaient présents :

AIGREFEUILLE-SUR-MAINE	M. Jean-Guy CORNU, Mme Corinne HERVOUET, Mme Marielle JEANNEAU, M. Dominique PIRMET
BOUSSAY	Mme Véronique NEAU-REDOIS, M. Sébastien CHAMBRAGNE
CHATEAU-THEBAUD	M. Alain BLAISE, M. Jean-Michel BOUSSONNIERE
CLISSON	M. Xavier BONNET, Mme Laurence LUNEAU, Mme Anne LEROY, M. Christian PEULVEY, M. Yves MIGNOTTE
GETIGNE	M. François GUILLOT, Mme Marion BERNARD, Mme Karine GUIMBRETIERE
GORGES	M. Didier MEYER, M. Gaëtan BOURASSEAU, Mme Séverine PROTOIS-MENU
HAUTE-GOULAIN	M. Fabrice CUCHOT, Mme Suzanne DESFORGES, M. Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE	Mme Vanessa PAGEOT, Mme Agnès PARAGOT
LA PLANCHE	Mme Séverine JOLY-PIVETEAU, M. Bernard HERVOUET
MAISDON-SUR-SEVRE	M. Aymar RIVALLIN, M. Jean-Noël DUGAST, Mme Stéphanie SOURISSEAU
MONNIERES	M. Benoît COUTEAU, Mme Linda GABORIAU
REMOUILLE	M. Jérôme LETOURNEAU, Mme Sandrine TEISSEDRÉ
ST-FIACRE-SUR-MAINE	Mme Danièle GADAIS, M. Pascal DABIN
ST-HILAIRE-DE-CLISSON	M. Denis THIBAUD
ST-LUMINE-DE-CLISSON	Mme Janik RIVIERE, M. Xavier GUILLOU
VIEILLEVIGNE	Mme Nelly SORIN, M. Alain BOUCHER, M. Sylvain MOULET, Mme Nelly BACHELIER

Absents excusés et représentés :

CHATEAU-THEBAUD	Mme Valérie LECORNET qui a donné procuration à Alain BLAISE
CLISSON	M. Benoist PAYEN qui a donné procuration à Anne LEROY
GORGES	Mme Hélène BRAULT qui a donné procuration à Gaëtan BOURASSEAU
HAUTE-GOULAIN	Mme Fabienne COLAS qui a donné procuration à Suzanne DESFORGES, Mme Patricia LE SIGNOR qui a donné procuration à Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE	M. Vincent MAGRE qui a donné procuration à Vanessa PAGEOT
ST-HILAIRE-DE-CLISSON	Mme Sylvaine ALBERT qui a donné procuration à Denis THIBAUD

Absents excusés :

LA HAYE-FOUASSIERE	M. Philippe FORMENTEL
---------------------------	-----------------------

Délibération n °23.05.2023-45**FINANCES****OBJET – Budget « Adduction en eau potable » : affectation des résultats 2022****Rapporteur : M. François GUILLOT, Vice-Président délégué aux Finances****EXPOSE DES MOTIFS**

En application des dispositions des instructions budgétaires et comptables M14, M43, M49 et M4, il convient de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2022, issus du compte administratif.

DELIBERATION

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2311-5 et L2311-6,

VU la délibération communautaire du 23 mai 2023 approuvant le compte administratif 2022 du budget Adduction en eau potable,

VU l'avis de la Commission Finances réunie le 15 février 2023,

Considérant l'intérêt d'affecter une part importante (environ 75%) de l'excédent de fonctionnement, en section d'investissement, en vue du financement des travaux futurs,

Considérant l'opportunité de conserver une partie (environ 25%) de l'excédent de fonctionnement, en section de fonctionnement, en vue des besoins futurs,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

Suffrages exprimés :

Voix pour : 49	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
-----------------------	------------------------	-----------------------	--------------------------------------

APPROUVE, compte tenu des éléments issus du compte administratif 2022,

Excédent de fonctionnement :	2 629 393.45 €
Excédent d'investissement :	1 320 899.74 €
Solde Restes à réaliser reportés en 2023 :	- 53 029.89 €

Excédent global (restes à réaliser inclus) : 3 897 263.30 €

L'affectation des résultats comme suit sur le budget annexe « adduction en eau potable » :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (002)	657 348.00 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	1 972 045.45 €
Résultat d'investissement reporté (001)	1 320 899.74 €

DIT que la présente délibération sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

DIT que la présente délibération sera adressée à Madame la Trésorière Communautaire.

Le 26/05/2023
François GUILLOT
Vice-Président François GUILLOT



À Clisson
Le 30/05/2023
Jean-Guy CORNU
Président

